

305.43509714

E851

1984

$$x dy : x^2 y^2$$

$$\theta = \theta x$$

$$\theta = 1^{-1}$$

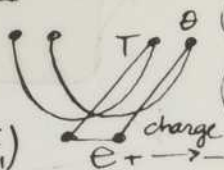
$$+ \sec^2 \theta d\theta = dx$$

$$\delta \mu \frac{\partial}{\partial x} \cdot \frac{\partial \varphi \theta}{\partial x \mu} \cdot \frac{\partial \varphi \pi}{\partial x \mu (N-4)} \cdot \varphi \pi$$

$$\int_0^1 dx \left\{ \begin{array}{l} + \\ g \end{array} \right. \left[\begin{array}{l} cs \neq sc \\ m=2 \end{array} \right] \frac{e^{-k_1^2 \beta} - e^{+k_1 \beta}}{k_2^2 - k_3^2} \varphi_{11} \left\{ \begin{array}{l} d \\ \end{array} \right.$$

$$y m \left(\frac{1}{A-2} \right)^{1/2}$$

$$\vec{\alpha}_i \cdot \vec{p} \delta^3(\vec{k}_i - \vec{k}_1)$$



ÊTRE
FEMME DE SCIENCE

Les Cahiers de l'ACFAS

No 22

Être Femme de science

Responsables: Claude Benoit
Ginette Boucher
Chantal Fortier
Carole Thibaudeau

Édition: L'Association canadienne-française
pour l'avancement des sciences
2730, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1B7 (342-1411)

Distribution: Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1
Commandes téléphoniques sans frais:
1-800-463-4799

ISBN: 2-89245-013-6-X

D8403414

ÊTRE FEMME DE SCIENCE

**ACTES DU COLLOQUE
TENU LE 26 MAI 1983
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
DANS LE CADRE DU 51^e CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES**

ORGANISATRICES DU COLLOQUE:

**CLAUDE BENOIT
GINETTE BOUCHER
CHANTAL FORTIER
CAROLE THIBAUDEAU**

LES CAHIERS DE L'ACFAS, 1983

REMERCIEMENTS

L'ACFAS remercie les responsables du programme de «**Promotion de la femme**» du **Secrétariat d'État** (Canada) de même que le **ministère québécois de la Condition féminine** pour leur généreuse participation à l'organisation du colloque et à la publication des comptes rendus.

Il est heureux de constater que l'État, tant à Québec qu'à Ottawa, se préoccupe de la question vitale de la présence des femmes dans les carrières scientifiques.



ÊTRE FEMME DE SCIENCE



PRE

FEMME

DE

SCIENCE



SOMMAIRE

PAGE

- Introduction par les organisatrices du colloque
D'UNE EMISSION A GERME UN COLLOQUE 8 à 11

- PORTRAITS DE FEMMES DE SCIENCE
Résumé de onze entrevues de femmes de science
réalisées au cours de l'automne 1982 et de l'hiver
1983 par Claude Benoit et Carole Thibaudeau pour
la série télévisée "Hebdo-Science" 12 à 23

- COLLOQUE "ETRE FEMME DE SCIENCE" (EXPOSES):
 - 1. ... CE QUI EST ETONNANT C'EST QU'IL EN RESTE AUTANT
par Claire V. de la Durantaye, du département
d'administration et d'économie de l'Université
du Québec à Trois-Rivières 24 à 29

 - 2. MAIS OU SONT PASSEES LES FEMMES DE SCIENCE?
par Isabelle Lasvergnas-Grémy, du département
de sociologie de l'Université du Québec à
Montréal 30 à 50

 - 3. DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE POUR LES FEMMES DE
SCIENCE OU L'ART DE SOUMETTRE DES PROJETS DE
RECHERCHE DANS LES ZONES GRISES
par Michèle Côté, du département de la santé de
l'Université du Québec à Trois-Rivières 51 à 59

SOMMAIRE (suite)

	<u>PAGE</u>
4. ON FINIT TOUJOURS PAR ETRE FEMINISTE par Ann Robinson, de la faculté de droit de l'Université Laval	60 à 70
5. LES DIFFERENTES ATTITUDES DEVELOPPEES PAR LES FEMMES DE SCIENCE DANS LEUR TRAVAIL par Donna Mergler, du département de biologie de l'Université du Québec à Montréal	71 à 79
- PLENIERE	
1. Contribution spéciale: DE LA DIALECTISATION FEMINISTE DU FAMEUX SUJET/OBJET par Micheline Bonneau, de l'Université du Québec à Rimouski	81 à 89
2. Résumé des échanges en plénière	90 à 97
- CONCLUSION DU COLLOQUE par Claire V. de la Durantaye	98 à 103
- COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES AU COLLOQUE	104 à 105
- DOCUMENTATION	
1. Références	106 à 107
2. Adresses utiles	108 à 109

DEROULEMENT DU COLLOQUE

Le 26 mai 1983, 13 heures.

- Ouverture du colloque par Claude Benoit, responsable de l'organisation
- Conférencières:
 1. Claire V. de la Durantaye
 2. Isabelle Lasvergnas-Grémy
 3. Michèle Côté
 4. Ann Robinson
 5. Donna Mergler
- Plénière
- Projection du film "Nous sommes des ingénieures" (ONF 1983)

INTRODUCTION

D'UNE EMISSION A GERME UN COLLOQUE

Elles étaient là, assises, à attendre patiemment que la caméra fixe leur image. Elles ont défilé, ces femmes de science, laissant à chacune des émissions d'HEBDO-SCIENCE TV un peu d'elles-mêmes. Entre deux congrès, deux réunions, cours ou expériences, elles ont parlé pendant dix minutes de leur vie, leur carrière, leur recherche, en ayant parfois les yeux illuminés ou le sourire un peu amer. Et l'idée à germé d'en faire un colloque...

* * *

Ce colloque, il s'est tenu à Trois-Rivières le 26 mai 1983. Une centaine de femmes et quelques hommes ont répondu à notre invitation.

Tout au long des préparatifs menant à cette rencontre, plusieurs questions se sont posées quant à la forme que devait prendre cette manifestation. Fallait-il prévoir des ateliers? Choisir des thèmes de discussion précis? Encourager la participation des hommes?

Les choix ont été faits non sans craintes. Nos inquiétudes ne provenaient pas du fait que nous sommes des femmes, comme plusieurs personnes l'ont amicalement insinué, mais du fait que nous ne sommes pas des femmes de science. Nous travaillons plutôt dans des disciplines connexes, à titre d'animatrices en loisir scientifique ou de journalistes spécialisées en vulgarisation scientifique.

C'est un premier aveu. Le second, c'est que nous aurions voulu que le colloque soit un lieu d'échange, mais aussi un lieu d'action. Notre souhait était que les femmes de science assurent les suites du colloque en créant, par exemple, un comité "femmes" au sein de l'ACFAS. Ce comité aurait permis aux scientifiques de poursuivre leur réflexion et d'adopter des moyens concrets d'intervention visant à modifier le quotidien des femmes de science.

Même si plusieurs pistes d'interventions ont été présentées, notre objectif n'a pas été atteint. C'était peut-être trop tôt: les femmes de science ont encore beaucoup à dire avant de passer à l'action. C'est du moins l'une des conclusions que l'on peut tirer du colloque en constatant qu'une bonne partie des échanges en plénière ont porté sur l'étude d'Isabelle Grémy.

* * *

De 1977 à 1981, cette chercheuse a tenté de broser le portrait-robot des femmes qui oeuvrent en sciences pures. Les résultats de ses recherches sont inquiétants: la science est, encore aujourd'hui, un univers masculin où les femmes sont isolées, silencieuses voire invisibles dans les réseaux de communication scientifique. De façon générale, les scientifiques sont les aînées de la famille ou bien sont issues d'un foyer où il n'y a que des filles. La majorité n'ont pas d'enfants et 70% d'entre elles sont célibataires.

Comment s'intègrent-elles au milieu scientifique? Selon Donna Mergler, dont l'exposé portait sur cette question, certaines femmes choisissent d'être le bras droit de l'organisation au sein de laquelle elles oeuvrent, d'autres s'imposent comme "super-femmes" et épousent leur mentor ou, plus récemment, forment des collectifs de travail. Peu connue, cette dernière option a soulevé de nombreuses interrogations en plénière. Les femmes ont-elles d'autres choix que celui d'être des "super-femmes"? Doivent-elles assumer seules les changements qualitatifs du milieu de travail?

Cette réflexion faisait suite, entre autres témoignages, à celui de Ann Robinson, "femme de science, mère de famille et personne engagée socialement ou, à tout le moins, politiquement", ainsi qu'à l'expérience d'un groupe de femmes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, relatée par Claire V. de la Durantaye, et, enfin, à la communication de Michèle Côté portant sur "l'art de soumettre des demandes de subventions dans les zones grises".

* * *

A la suite de tous ces exposés et échanges en plénière, Claire V. de la Durantaye conclut les actes du colloque en insistant sur le rôle important que doivent jouer les femmes de science, soit celui de rendre le savoir, tant au plan individuel que collectif, masculin et féminin.

Voilà tout un défi! Pour en saisir toute l'ampleur, nous vous invitons à lire le présent document.

Claude Benoit

Ginette Boucher

Chantal Fortier

Carole Thibault



HEBDO-SCIENCE TV

Gilles Proulx (animateur), Claude Benoit (entrevue avec les femmes de science), et Félix Maltais (directeur d'Hebdo-science).

PORTRAITS DE FEMMES DE SCIENCE

par Claude Benoit* et Carole Thibaudeau**

Le nombre de filles inscrites à des cours de physique et de mathématiques, au secondaire, est inférieur de moitié à celui des garçons. Cette situation est inquiétante, estime le Conseil des Sciences du Canada***. "En abandonnant l'étude de ces disciplines avant leurs quinze ans, les jeunes se ferment les portes de nombreuses professions, dont celles requérant une spécialisation technique et informatique". Le phénomène, ajoute-t-on, est d'autant plus dramatique que tout indique que les emplois de demain exigeront de plus en plus de connaissances techniques et scientifiques.

Pour sensibiliser les gens à cette question, HEBDO-SCIENCE TV**** présentait l'année dernière, toutes les deux semaines, l'itinéraire d'une scientifique. Treize femmes de science***** ont ainsi participé à des émissions pour témoigner de leur cheminement, de leur carrière, de leurs travaux de recherche et de la place qu'occupent les femmes dans le domaine de la science.

Résumer ces entrevues n'est pas chose facile, une image vaut mille mots... Aussi avons-nous plutôt retenu, de chacune de ces interviews, quelques éléments favorisant la réflexion quant à la situation des femmes dans le milieu scientifique.

-
- * Mme Claude Benoit est responsable de la programmation scientifique de Québec 1534-1984
 - ** Mme Carole Thibaudeau est journaliste scientifique à La Presse
 - *** "Les femmes et l'enseignement des sciences au Canada", Conseil des Sciences du Canada, 1982
 - **** Réseau Intervision, "Science et Education"
 - ***** 1) Deux résumés d'entrevues ont été retranchés
2) Du présent document celles de Donna Mergler et d'Isabelle Lasvergans-Grémy

MICHELINE BOUCHARD

Ingénieure, Hydro-Québec

Devenir ingénieure, c'était le second choix de Micheline Bouchard. "J'étais d'abord inscrite en Droit à l'Université de Montréal. Mais lors d'une visite que j'avais organisée à l'Ecole polytechnique, j'ai été exposée à l'environnement de travail de l'ingénieur. J'ai été séduite. J'ai donc changé d'orientation." A cette époque, il y avait 1,800 étudiants, dont ... deux femmes. "L'expérience a été très intéressante. J'avais d'excellentes relations avec les autres étudiants. La difficulté est survenue lorsque j'ai cherché un emploi. Il était alors peu courant d'embaucher des ingénieures. J'ai posé ma candidature auprès de quinze entreprises qui m'ont toutes refusée. Finalement, Hydro-Québec m'a accepté parce que quelqu'un s'était désisté!"

Micheline Bouchard a fait du chemin depuis: elle est maintenant adjointe au directeur général d'Hydro-Québec. Egalelement ex-présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, elle a co-présidé, en 1983, à Montréal, le deuxième congrès des ingénieures du Canada. Elle croit qu'il y a place, sur le marché du travail, pour les ingénieures, et elle cherche à intéresser à cette profession les filles du niveau secondaire.

MICHELE ROBERT

Psychologie, Université de Montréal

L'approche scientifique utilisée en psychologie et son application à l'analyse de l'être humain ont suscité chez Michèle Robert un intérêt particulier pour cette discipline. Depuis plusieurs années, elle travaille sur l'apprentissage par l'observation. "Tout individu naît avec un bagage héréditaire, mais aussi avec un bagage de possibilités susceptibles d'améliorer son comportement. C'est ce qu'on appelle l'apprentissage. Dans ce domaine, je m'interroge plus spécifiquement sur la façon dont les gens apprennent en observant les autres".

Ce champ d'intérêt l'amène à faire un doctorat à Paris puis des études post-doctorales en Arizona, pour finalement obtenir un poste à l'Université de Montréal en 1972. "Une vie de professeure-chercheuse, c'est accaparant. Ce n'est pas un travail de fonctionnaire, où tout est fait entre huit heures et cinq heures. Plusieurs soirées y passent, de même que plusieurs jours de semaine, surtout au cours des premières années où tout doit démarrer en même temps: la recherche, les cours, etc."

MARIELLE GASCON-BARRÉ

Pharmacologie, Hôpital Saint-Luc et Université de Montréal

Refaire à tous les deux ou trois ans des demandes de subventions nécessaires à la poursuite de ses recherches, c'est insécurisant, affirme Marielle Gascon-Barré, mais c'est aussi ce qui conduit à l'excellence. Elle ne croit cependant pas qu'il soit plus difficile à une femme d'obtenir des subventions: "C'est avant tout une question de compétence," dit-elle.

Diplômée en nutrition et en pharmacologie, madame Gascon-Barré travaille depuis quelques années sur le métabolisme de la vitamine D au niveau du foie. "La recherche a ses exigences. Il faut vivre plus intensément ses autres activités et prendre la décision d'avoir des enfants soit lorsqu'on est aux études ou lorsque la carrière est bien amorcée."

ROXANNE DESLAURIERS

Bio-physique moléculaire, Conseil national
de la recherche du Canada (CNRC)

Ouvrant depuis plus de dix ans au CNRC en recherche fondamentale, Roxanne Deslauriers a largement été influencée par son père dans le choix de sa carrière. "Pour lui, une fille devait être instruite et, par conséquent, devait poursuivre des études." Comme la plupart des femmes, elle n'avait au départ aucun plan de carrière défini; celui-ci s'est dessiné au fil des ans.

Le hasard a voulu que le Conseil national fasse appel à ses services. C'est d'ailleurs là qu'elle a trouvé son mari. "Pour certains couples, le fait de travailler au même endroit pose un problème; dans notre cas cependant, cela nous rend plus compréhensifs l'un envers l'autre." Même si Roxanne Deslauriers affirme n'avoir jamais eu de difficulté à travailler dans un milieu majoritairement composé d'hommes, elle avoue apprécier qu'il y ait plusieurs femmes dans son entourage. "Les problèmes que les femmes peuvent avoir sont parfois différents de ceux des hommes, surtout en ce qui concerne l'orientation d'une carrière."

GODELIEVE VANDERSTRATTEN

Mathématiques, Ecole polytechnique

Godelieve Vanderstratten a d'abord étudié l'architecture. Mais son père lui ayant fortement déconseillé de poursuivre dans cette voie à cause des difficultés inhérentes à ce métier, pour une femme, elle se tourne vers une autre discipline, l'astronomie. Là aussi, aucune perspective d'emploi: 1) A l'époque le laboratoire d'astronomie, 2) ne pouvait obliger une femme à travailler la nuit, 3) et on se servait de ce règlement pour écarter les femmes. A nouveau, elle change d'orientation et ... de pays.

D'origine belge, elle vient étudier la recherche opérationnelle au Canada. Elle deviendra la première femme à enseigner à l'Ecole polytechnique. La réaction des gens? "La première réaction en est toujours une d'étonnement. Par la suite, certains collègues et étudiants m'ont davantage considérée comme un homme, ou pas tout à fait comme une femme". A la fois mère, chercheuse et professeure, Godelieve Vanderstratten avoue avoir éprouvé pendant quelques années un sentiment de culpabilité envers ses enfants. "J'essayais de tout concilier. Maintenant je crois qu'il vaut mieux assumer son rôle de mère en fonction de la qualité plutôt que de la quantité".

BERNADETTE PINEL-ALLOUL

Ecologie aquatique, Université de Montréal

"A 17 ans, je n'avais pas encore fait mon choix de carrière. Je voulais réussir dans la vie et j'avais déjà développé certains intérêts pour le domaine du vivant". Née en France, Bernadette Pinel-Alloul a d'abord voulu être vétérinaire. doutant qu'une femme ait la force d'assister une jument lors de la mise bas, un jury lui a refusé l'accès à cette discipline. Elle s'installe au Québec en 1968 et étudie l'évolution des écosystèmes.

"Etre la seule femme au département de Biologie, c'est tantôt intéressant, tantôt pénible. Dans l'ensemble, c'est quelque peu difficile, car les objectifs d'une carrière ont été élaborés par les instances universitaires; les modèles correspondent aux attentes des hommes et ne tiennent pas compte des besoins des femmes. Il est donc difficile d'atteindre un équilibre. J'y parviens en vivant non pas exclusivement en fonction de ma carrière, mais en intégrant cette carrière à ma vie.(...) Le milieu universitaire est très ouvert aux nouveautés, mais c'est aussi un milieu très compétitif. Beaucoup de gens cherchent à impressionner leurs collègues plutôt que de collaborer à l'avancement des connaissances. Il faudrait permettre aux universitaires d'exploiter au maximum leur potentiel en ne les obligeant pas à se conformer à un moule définissant le profil de carrière".

MONIQUE LEFEBVRE-PINAUD

Psychologie, Université de Montréal

"J'ai toujours privilégié la connaissance. En ce sens, mes parents m'ont beaucoup aidée et encouragée à poursuivre mes études. Cela ne va pas nécessairement de soi lorsqu'on est issu d'un milieu socio-économique peu aisé. J'ai eu la chance de bénéficier de l'une des premières lois votées par le gouvernement Lesage qui permettait aux étudiantes de suivre des cours d'appoint requis par les universités. Sans cette loi, je ne serais jamais allée à l'université".

Au cours de ses études collégiales, Monique Lefebvre-Pinaud subit l'influence de religieuses très compétentes, notamment dans le domaine des mathématiques. "Elles ont été pour moi une révélation, mon premier contact avec des femmes de science. J'ai également été favorisée par la suite en travaillant aux côtés de femmes dont les travaux de recherche en psychologie étaient mondialement reconnus. Toutes ces femmes m'ont prouvé qu'il était possible de faire carrière en science".

MARIE-ANDREE BERTRAND

Criminologie, Université de Montréal

Marie-Andrée Bertrand aurait pu faire une carrière de musicienne, mais elle a choisi la criminologie ou, plus spécifiquement, la criminalité et la délinquance chez les femmes. "La criminologie, dit-elle, est un discours de mâle, de classe dirigeante qui s'est peu intéressée aux femmes".

Issue d'un milieu où l'on refusait la médiocrité et où, par conséquent, on favorisait les études universitaires, elle est devenue la première récipiendaire d'une maîtrise en criminologie au Canada. Et la délinquance féminine n'est pas le seul dossier brûlant dans lequel elle s'est impliquée. Déjà, au début des années 70, elle présentait un rapport minoritaire à la commission Le Dain, chargée d'enquêter sur la légalisation des drogues. Depuis près de deux ans, elle assume la présidence de la Fédération des associations des professeurs des universités du Québec (FAPUQ). Ouvrant surtout dans un monde d'hommes, Marie-Andrée Bertrand avoue avoir le trac, la peur de l'inconnu. "Tout au long de ma carrière, j'ai tenté, pour surmonter ce tract, de créer mon modèle de femme de science, de femme engagée socialement".

ELAINE B. NEWMAN

Microbiologie, Université de Montréal

Au sommet de sa carrière, Elaine B. Newman s'intéresse depuis plusieurs années à la condition des femmes dans les universités. Pour changer l'image de la science auprès des femmes, elle estime que les universités doivent favoriser l'embauche de professeures. "Les femmes ont l'impression que la science est réservée aux hommes, car ce sont ces derniers qui occupent les postes de direction. Il faudrait que les administrateurs universitaires établissent des quotas pour permettre aux femmes de faire carrière à l'université".

Son goût pour les sciences lui est venu de son père avec qui elle travaillait durant les fins de semaines et elle a appris à développer ce goût au fil des ans. Elle croit d'ailleurs à l'apprentissage autodidacte et s'occupe depuis quelques années du Science College, un programme de baccalauréat offert aux étudiants autodidactes.

MARGARET BECKLAKE

Pneumologie et épidémiologie, Université McGill

A la fois mère et femme de science, Margaret Becklake ne croit pas que le milieu scientifique ait été ou soit chauvin. Elle note cependant que l'attitude des femmes dans les disciplines médicales a considérablement changé au cours des ans. "Dans les années 60, les étudiantes semblaient manquer d'assurance. Aujourd'hui, elles croient davantage au choix qu'elles ont fait".

Même si elle estime que les femmes ont leur place dans le domaine scientifique, Margaret Becklake croit qu'elles négligent un important facteur: la maternité. Elle avoue toutefois que concilier la maternité et une carrière scientifique n'est pas toujours facile. "J'ai eu la chance de travailler dans un domaine qui me permettait d'avoir un horaire flexible, et je pouvais donc m'occuper de mes enfants. Mais cela n'est pas toujours possible".

MONIQUE TASSOUL

Astrophysique, Université de Montréal (à titre de bénévole)

Un nombre croissant de femmes s'inscrivent en physique à l'Université. Cependant, bien peu d'entre elles poursuivent leurs études au deuxième et troisième cycles. "C'est normal, souligne Monique Tassoul. Poursuivre ses études en sachant qu'il y a peu de chance de travailler dans le domaine de son choix, c'est décourageant. Mais c'est aussi un cercle vicieux: l'absence des femmes en physique fait en sorte que très peu d'entre elles arrivent à se trouver un emploi, à faire de la recherche et à devenir, essentiellement, des modèles pour les autres femmes".

Monique Tassoul travaille bénévolement au département de Physique de l'Université de Montréal. "J'avais le choix: être payée pour faire quelque chose que je n'aimais pas ou travailler bénévolement dans la discipline de mon choix". Aucun poste n'étant disponible, elle a choisi la seconde option. Jusqu'à présent, sur une centaine de postes en astro-physique, deux femmes seulement ont pu se trouver de travail!

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE



"... CE QUI EST ETONNANT C'EST QU'IL EN RESTE AUTANT"

par Claire V. de la Durantaye
du département d'Administration et d'Economie,
Université du Québec à Trois-Rivières

En guise d'introduction au colloque "Etre femme de science", Claire V. de la Durantaye relate les déboires du Comité des femmes-professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Créé en 1982 à la demande du syndicat des professeurs de l'UQTR, le comité s'est éteint neuf mois plus tard. Les raisons? Un climat institutionnel différent, une faible participation et le refus, par l'exécutif du syndicat, de toutes les propositions soumises par les membres du regroupement.

Malgré sa courte vie, le comité a quand même permis aux femmes de science de l'UQTR de cerner leurs difficultés communes: isolement, mauvaise intégration aux équipes de recherche, absence de femmes aux postes stratégiques de l'université et présence aux postes peu visibles et peu prestigieux, etc.

Ces mêmes problèmes ont aussi été relevés lors du colloque régional portant sur "Les femmes et l'université", tenu en mars 1982. A la suite de cette rencontre, l'administration de l'UQTR a même nommé une personne responsable des questions "féminines", et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche a également publié un rapport à ce sujet.

Le Comité des femmes-professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières constitue probablement le seul sujet, par i tous ceux qui feront l'objet de discussions lors du colloque, que l'on peut cerner en dix minutes. En parler plus longuement exigerait que l'on insiste sur ses déboires, et en parler moins reviendrait à lui donner toute l'importance institutionnelle qu'il avait, c'est-à-dire très peu.

Ce comité, créé en février 1982, a été aboli en octobre ou novembre de la même année, dans un "kara-kiri" spontané et non équivoque de ses trois ou quatre membres actifs (sur une possibilité de quarante professeures).

L'histoire de ce comité est très simple. Mis sur pied à la demande du syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il devait, d'une manière très générale, s'occuper de recenser les différents problèmes et récriminations, s'il y avait lieu, du corps professoral féminin, c'est-à-dire de 13% des effectifs professoraux. Il avait également la responsabilité de constituer les dossiers "professeures" pour le syndicat, de piloter ces dossiers et de les soutenir jusqu'à l'exécutif syndical, dans le cadre du processus habituel de nos institutions. Le message de l'exécutif était clair: il s'agissait d'une relecture très large de la convention collective, relecture susceptible de conduire au soutien syndical sur certains des points jugés pertinents lors des négociations collectives qui devaient se dérouler huit mois plus tard.

En fait, les pouvoirs réels de ce comité nouvellement constitué étaient inexistants. Nous étions à toutes fins pratiques chargées de constituer des dossiers sur le vécu des professeures, sans aucune garantie de prise en compte de nos résultats ou de nos conclusions. Sur le plan formel, donc, le comité de la condition des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières fut un échec. La formule, peu valorisante semble-t-il, n'entraîna que peu de leadership et de participation de la part des professeures. Lors des trois réunions officielles tenues en neuf mois, le taux moyen de participation demeura ridiculement bas, atteignant un maigre 12% des effectifs.

Nous étions trois ou quatre, finalement, à vouloir que ce comité fonctionne. Les raisons de notre enthousiasme tenaient principalement à notre volonté de transformer cet organisme en un véritable forum d'échanges et en une instance décisionnelle efficace. Nos collègues étaient sans doute plus réalistes que nous: flairant le danger de récupération et le gaspillage, une fois de plus, de nos énergies, elles "n'embarquèrent" pas.

Au printemps de 1982, un événement se produisit qui nous détourna quelque peu des travaux de consolidation du comité. Quelques-unes d'entre nous avaient en effet pris l'initiative d'organiser un colloque régional sur "Les femmes et l'université"* qui allait avoir lieu le 6 mars 1982. Nous traiterons de ce colloque et de ses suites à la fin du présent exposé.

Au début de l'été de la même année, il y eut des changements à la direction de l'exécutif de notre syndicat. La nouvelle équipe réitéra son intérêt pour les propositions portant sur des modifications à apporter à la convention collective. Mais le climat n'était plus le même. Les coupures gouvernementales dans le secteur public ainsi que l'attitude de certains membres de l'exécutif rendaient le contexte plus difficile. Confiantes cependant, nous poursuivions notre travail. Lors de la troisième réunion, les cinq femmes présentes reprirent toute la convention collective pour y apporter des modifications par voie de propositions, dont voici essentiellement la teneur:

- a) Concernant la forme: les professeures demandaient que le libellé de toute la convention collective tienne compte du masculin et du féminin dans sa formulation.
- b) Concernant le fond de la question: les professeures demandaient, entre autres, que leur présence soit assurée au niveau de la représentation du corps professoral dans les différentes instances décisionnelles de l'université. Celles d'entre vous qui connaissez les structures "uquistes" concevrez sans peine l'ampleur d'une telle proposition. Nous demandions également une discrimination positive à l'embauche, de même que le retrait explicite du congé de maternité de la période d'évaluation d'une professeure...

* Colloque tenu à l'UQTR le 6 mars 1982. Deux rapports portant sur ce colloque ont été rédigés par Michèle Côté et moi-même.

La rencontre avec les membres du syndicat a été relativement brève, et les propos échangés acerbes. Le syndicat, par l'entremise de son vice-président aux négociations, nous signifiait un NON catégorique à toutes les propositions déposées. Ce qui n'empêcha pas les membres de l'exécutif, lors d'une assemblée syndicale, de déclarer que notre comité avait, lui aussi, été consulté. Heureusement cependant, la FAPUQ a créé récemment son comité de la condition féminine. Ce qui nous vaudra sans doute, dans les mois à venir, quelques textes fort sentis sur la condition des professeures dans les universités québécoises, textes de la main du vice-président de la FAPUQ, à savoir notre vice-président aux négociations lui-même. Quoi qu'il en soit, nous avons demandé et obtenu, il va sans dire, la dissolution presque immédiate du comité. L'opération était devenue une telle aberration!

La courte existence du comité nous a cependant été très profitable sur le plan informel. Je m'en voudrais de passer sous silence ces aspects plus positifs.

Nos quelques rencontres, bien qu'infructueuses sur le plan formel, nous ont permis de prendre véritablement conscience, collectivement, des conditions et des difficultés inhérentes à la poursuite de notre carrière de femme de science et à la réalisation de nos ambitions, si minimes soient-elles. Ces rencontres, ainsi que d'autres échanges, nous ont permis de mesurer pleinement l'ampleur et la diversité des difficultés que connaissent les professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ces professeures sont isolées, mal intégrées aux groupes de recherche; elles ont des dossiers de recherche plus difficiles à amorcer que leurs collègues masculins. Relativement jeunes, elles sont écrasées sous le poids de l'enseignement. Elles héritent de cours dont personne ne veut ou enseignent fréquemment de nouveaux cours. Elles accèdent difficilement aux postes stratégiques de la pyramide institutionnelle, mais semblent très douées pour les tâches moins "voyantes", moins prestigieuses (direction de module, etc.). Les professeures assument par conséquent une part importante de l'encadrement. Minoritaires dans certains départements, totalement absentes dans d'autres départements, elles demeurent limitées aux "ghettos" féminins de la science.

Pour celles qui sont un peu plus nombreuses dans leurs départements, les possibilités d'inscrire institutionnellement leurs préoccupations féministes dans le cadre de cours, de programmes ou de recherches, restent une entreprise individuelle.

Si la position syndicale des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières n'est pas très reluisante, celle de l'établissement a connu un certain progrès. Il convient d'ailleurs d'en dire quelques mots en guise de conclusion.

La tenue du colloque "Les femmes et l'université" et les suites que les organisatrices ont donné à ce colloque ont entraîné certaines prises de conscience chez les membres de l'administration universitaire. Les recommandations faites par le comité organisateur n'ont évidemment pas été adoptées (elles touchaient des points aussi variés que la pédagogie, les programmes en intervention auprès des femmes, la création d'un centre de documentation sur les femmes, etc.), les conditions financières de l'université n'étant pas particulièrement bonnes.

Cependant, en signe de reconnaissance institutionnelle, le vice-recteur aux services à la communauté a été mandaté dès l'automne 1982 pour assurer le suivi des questions "féminines" à l'UQTR. De plus, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche vient de faire paraître un rapport intitulé "Le secteur enseignement et recherche et les suites au Colloque sur les femmes et l'université" (8 avril 1983). Le processus institutionnel de reconnaissance est donc amorcé.

Toutefois, quand on regarde l'urgence de la situation et tout le chemin qui reste à parcourir, il nous semble que même le temps n'y pourra rien. La clientèle féminine constitue 51% des clientèles universitaires, soit 51% des fonds universitaires, et rien n'est fait pour elle. Et on se surprend encore à se demander pourquoi tant de femmes abandonnent leurs études, leur carrière, leur recherche. Comme l'a dit un jour une femme plus célèbre que nous, "... ce qui est étonnant c'est qu'il en reste autant".

ISABELLE LASVERGNAS-GREMY



MAIS OU SONT PASSEES LES FEMMES DE SCIENCE?

par Isabelle Lasvergnas-Grémy

département de Sociologie, Université du Québec à Montréal

Malgré l'importante percée des femmes sur la scène scientifique à la fin des années 60 et au début des années 70, la science demeure, aujourd'hui encore, un univers masculin. C'est du moins ce que soutient Isabelle Lasvergnas-Grémy dans son exposé. Elle base son affirmation sur une étude qu'elle a menée de 1977 à 1981 dans toutes les universités québécoises.

Ses résultats montrent que les femmes de science sont isolées, silencieuses voire invisibles dans les réseaux de communication scientifique. Et ce n'est pas tout. Même si une femme, acceptée à l'université, a autant de chances qu'un homme d'obtenir un diplôme d'études supérieures, ses chances d'accès au statut de professeur sont moindres que celles de son collègue.

D'ailleurs, le pourcentage d'enseignantes universitaires plafonne depuis quelques années, et la présence plus accentuée de femmes dans certaines disciplines scientifiques n'est pas le gage d'un rattrapage progressif vers l'accession à un statut égalitaire. Au contraire, même plus nombreuses, les femmes de science risquent d'être retardées dans leur promotion; et on remarque même, comme le souligne Isabelle Grémy, qu'un domaine scientifique qui se féminise trop est en voie de "dévalorisation institutionnelle". De plus, en période de difficultés économiques, les femmes sont les premières à faire les frais du manque d'ouvertures.

L'accès aux postes de professeurs n'est pas le seul aspect sur lequel les femmes de science se distinguent. Généralement, les jeunes scientifiques occupent le bas de la pyramide hiérarchique. Ce n'est pas le cas pour les femmes. A tout âge, on les retrouve au bas de l'échelle, et leur promotion survient généralement à un âge plus avancé que les hommes. En outre, une femme risque quatre fois plus qu'un homme d'être simple chargée de cours ou simple chercheuse, et elle a six fois moins de chances d'occuper un poste de direction de département ou de décanat!

La population féminine universitaire fait aussi bande à part en ce qui a trait aux équipes de recherche et à leur visibilité dans le monde de la communication scientifique. Bien qu'elles obtiennent plus fréquemment que leurs collègues masculins des bourses d'excellence, les femmes sont, paradoxalement, moins nombreuses au sein des équipes de recherches, elles publient moins que les hommes, font rarement partie des comités de rédaction des publications scientifiques et participent peu aux manifestations scientifiques qui se déroulent à l'extérieur du Québec.

Dans Pénélope (#4, Printemps 1981), Jacqueline Feldman écrit:

"Je ne suis pas un mythe, je suis une personne humaine. Je suis allée vers la science pour échapper au destin traditionnel des femmes. Et j'ai constaté que dans ces lieux austères où n'était censé que souffler l'esprit de la rationalité, le sexe était présent, une sorte d'incongruité, difficile à saisir".

Les résultats présentés dans cette communication résultent d'une recherche menée dans l'ensemble des universités québécoises entre 1977 et 1981. Cette recherche a été réalisée en deux temps: d'abord une recherche historique couvrant la période 1960-75, puis un sondage fait en 1979 auprès des universitaires, tant masculins que féminins. Les disciplines visées recouvrent les grandes familles scientifiques (les sciences "pures") où les femmes sont traditionnellement peu présentes.

* * *

Au Québec comme ailleurs, un des traits marquants de ces domaines scientifiques (sciences physiques, médecine, médecine dentaire, sciences de la nature, sciences agricoles) est de ne compter qu'une très faible minorité de femmes par rapport à la population universitaire totale dans ces mêmes domaines. La présence féminine dans le corps professoral, en effet, n'excède à peu près jamais 10 à 15% de la population universitaire totale et n'atteint même pas 5% dans les secteurs des mathématiques et des sciences physiques.

* * *

Les résultats de l'étude démontrent que la science demeure encore de nos jours un univers d'hommes.

- 1) La hiérarchie scientifique illustre l'inégalité des places réservées aux hommes et aux femmes.
- 2) On observe une sexuation marquée des disciplines (ces deux premiers éléments se trouvent d'ailleurs renforcés lorsque la conjoncture économique est défavorable).
- 3) La cooptation des femmes scientifiques ne suit pas le même modèle que celle des hommes.
- 4) En science, en définitive, les femmes sont invisibles. Et cette invisibilité n'est pas seulement due à leur petit nombre. Elle se répète et s'accroît nettement dans les réseaux de communication. Tout se passe comme si les femmes, en science, étaient des objets "non familiers" (Iriqary: 1982, Phina Abir-AM: 1982), et le système lui-même les refoule comme objets "étrangers". D'ailleurs, en tant que "objets étrangers", les femmes scientifiques se comportent bien souvent en dehors des normes dominantes.

* * *

I- La science est un univers qui limite les femmes à des disciplines et des postes spécifiques

Dans le cadre d'une étude diachronique (1960-1975), nous avons tenté de faire une analyse des transformations "morphologiques" de la population universitaire, diplômés et professeurs. Nous avons cherché, à partir d'hypothèses développées par Bourdieu, Boltanski et Maldidier (1971), à déceler les transformations de la structure universitaire à partir de "variables externes, telles que l'importance de l'accroissement, son moment, son intensité, sa durée". Ces variables permettent de moduler de façon beaucoup plus significative une lecture qui ne tiendrait compte que de l'accroissement global des populations.

La période 1960-1975 est importante à plus d'un titre pour l'université québécoise. Elle correspond, entre autre, à la phase d'expansion la plus marquée.

Evolution générale

De 1960 à 1975, le nombre total de professeurs (hommes et femmes, membres du personnel enseignant régulier à temps plein) dans les disciplines visées par notre recherche a presque été multiplié par trois, passant d'environ sept cents personnes en 1960, à deux mille, quinze ans plus tard. Dans ces mêmes disciplines et au cours de la même période, le nombre total de diplômés (1er, 2e et 3e cycles) a lui aussi triplé (cf. tableau 1).

TABLEAU 1: Universités francophones* - Ensemble des disciplines des Sciences de la vie et des Sciences exactes												
	Professeurs (Hommes et Femmes)	Diplômés tous les cycles (Hommes et Femmes)	Diplômés 2e et 3e cycles (Hommes et Femmes)	Diplômés 2e et 3e cycles par rapport à l'en- semble des diplômés	Taux d'accroissement annuel du corps professoral (Hommes et Femmes)	Taux d'accroissement annuel du nombre de diplômés (Hommes et Femmes)	Taux d'accroissement annuel du nombre de diplômés de 2e et 3e cycle (Hommes et Femmes)	% de Femmes professeurs	% de Femmes diplômées	% de Femmes diplômées de 2e et 3e cycles	Taux de dissimilarité statutaire entre profes- seurs masculins et féminins	Taux de dissimilarité entre diplômés et diplômées
1960	712	559	45	8.1	-	-	-	1.3	4.8	2.2	55.2	4.6
1961	745	527	51	9.7	1.05	0.94	1.13	1.7	7.4	7.8	54.8	4.2
1962	801	624	48	7.7	1.08	1.18	0.94	1.6	9.5	10.4	55.7	2.0
1963	822	577	52	9.0	1.03	0.92	1.08	2.1	7.5	9.6	59.0	3.7
1964	851	639	54	8.5	1.04	1.11	1.04	2.0	7.8	9.3	55.9	1.7
1965	933	919	62	6.7	1.10	1.44	1.15	2.4	9.1	17.7	49.9	7.0
1966	1006	754	77	10.2	1.08	0.82	1.24	2.7	9.0	10.4	44.8	4.1
1967	1125	934	161	17.2	1.12	1.24	2.09	3.1	9.7	8.1	36.6	3.3
1968	1236	1037	153	14.8	1.10	1.11	0.95	3.2	12.7	12.4	34.8	0.8
1969	1469	1122	179	16.0	1.19	1.08	1.17	3.7	13.8	10.6	19.8	4.3
1970	1584	1291	203	15.7	1.08	1.15	1.13	4.0	17.4	18.7	14.6	3.3
1971	1677	1502	235	15.6	1.06	1.16	1.16	4.2	17.7	15.3	15.5	3.4
1972	1792	1596	257	16.1	1.07	1.06	1.09	4.3	20.1	9.7	11.7	10.4
1973	1851	1519	262	17.2	1.03	0.95	1.02	4.5	25.5	23.7	14.4	3.9
1974	1904	1615	307	19.0	1.03	1.06	1.17	4.8	25.3	19.2	18.1	6.1
1975	1969	1674	275	16.4	1.03	1.04	0.90	4.5	29.6	22.5	12.8	5.6

* Sauf l'Université du Québec

* L'analyse diachronique n'a pu inclure les universités anglophones du Québec: l'accès aux données de base nous ayant été refusé pour des raisons de confidentialité.

Si on considère plus spécifiquement l'accès des femmes à ces mêmes disciplines durant les quinze années en question, on remarque qu'en 1960 les femmes ne constituaient que 1,3% du corps professoral et 4,8% de l'ensemble des diplômés. En 1975, ces proportions s'élèvent respectivement à 4,5% et 29,6%. En isolant les diplômés(e)s de deuxième et troisième cycles, on observe un phénomène assez parallèle: en 1960, 2,2% des diplômes de maîtrise et de doctorat étaient décernés à des femmes alors qu'en 1975, cette proportion se trouve multipliée par dix (tableau 2).

TABLEAU 2

Les pourcentages de femmes professeurs et de femmes
diplômés en 1960 et en 1975

Sciences de la vie, sciences exactes	1960	1975
% Femmes professeurs	1,3%	4,5%
% Femmes diplômées 1er, 2e et 3e cycles	4,8%	29,6%
% Femmes diplômées 2e et 3e cycles	2,2%	22,5%

Bien sûr, les femmes sont mieux représentées dans le monde universitaire en 1975 qu'elles ne l'étaient quinze ans plus tôt. En quelques années, leur présence s'est nettement affirmée, mais seulement en ce qui concerne l'obtention des diplômes. Leur accession au statut d'enseignante universitaire est minimale et plafonne lamentablement à 4,5% depuis trois ans déjà.

En outre, une analyse à l'aide de coefficients de dissimilarité décèle des écarts de statut considérables entre les hommes et les femmes au sein de la population enseignante, particulièrement entre 1960 et 1975. A cette époque en effet, il aurait fallu déplacer plus de 50% des individus de l'un ou de l'autre groupe pour obtenir des répartitions similaires!

En 1975, le taux de dissimilarité est encore de 15%. En fait, l'écart entre les statuts de professeur (hommes et femmes) a surtout été réduit de 1966 à 1970, passant de 44,8% à 14,6%. Cependant, depuis 1970, aucune amélioration ne s'est produite pour l'ensemble des universités francophones. Et si, au début des années 70, on pouvait encore croire en un véritable rattrapage, on peut craindre, en 1975, que ce n'ait été qu'une espérance trop optimiste, car le processus d'égalisation entre les enseignants des deux sexes marque le pas depuis plusieurs années.

En utilisant cette même méthode pour vérifier si, une fois acceptées comme étudiantes, les femmes ont les mêmes chances que les hommes de compléter des études de 2e et de 3e cycles, on constate qu'en 1975, l'écart dans la distribution étudiants-étudiantes à travers les divers niveaux d'études est, dans ces cas-là, suffisamment faible pour être attribuable à un effet de hasard.

En d'autres termes, dès 1975, si une femme a été acceptée comme étudiante en science à l'université, il semble qu'elle ait autant de chances qu'un homme de compléter des études supérieures. Ce résultat est réellement important puisqu'il souligne la permanence d'un second seuil d'inégalité qui frappe les femmes: l'accès aux postes de professeurs d'université.

Cette lecture globale mérite toutefois d'être nuancée en fonction des universités, des facultés ou des familles de disciplines. En quinze ans, la progression féminine dans les universités n'a pas été linéaire ou continue et n'a pas non plus touché également tous les établissements d'enseignement et toutes les spécialisations scientifiques.

Au Québec, les années fastes de l'entrée des femmes à l'université ne recouvrent qu'une brève période, soit celle des années 1966 à 1971. Après cette période, on assiste à un "tassement" de la présence féminine, phénomène qui s'est confirmé depuis en se prolongeant sur le moyen terme.

Notre description d'une évolution temporelle doit aussi être réorientée et éclairée en fonction des divergences de situations: celle des institutions et celle des familles de disciplines, dont les particularismes communs transgressent les barrières institutionnelles.

A une lecture verticale qui débouche sur la description individualisée d'une université, nous devons donc toujours superposer une lecture horizontale - celle qui rend compte de la situation de la femme dans divers types de facultés. Avec ces deux approches, les différences de détail ne masquent pas de grands points de claire concordance.

Ainsi, la stabilisation des pourcentages des femmes enseignantes est partout rapide (dès 1970 à l'Université de Montréal et à l'Université Laval), tandis que la dissymétrie de la structure hiérarchique entre professeurs des deux sexes atteint, à cette date, le seuil optimal observé des 12-13%! Et si, à Sherbrooke, la représentation des femmes professeurs continue à croître après 1970, l'inégalité des statuts féminins et masculins reste très accentuée.

Parler de rattrapage de la minorité féminine ou d'accès plus substantiel de la femme à l'université est donc une erreur, d'autant plus qu'à peine commencé, le processus d'égalisation marque tout de suite le pas.

Bien plus, il faut se méfier d'une interprétation trop hâtive des chiffres appliqués à l'ensemble d'une unité universitaire, car à l'intérieur d'une seule institution, la place dominante occupée par des facultés comme celle de médecine ou des sciences vient singulièrement modifier la signification réelle d'une lecture d'ensemble. C'est pourquoi il nous apparaît encore plus intéressant et significatif de considérer la présence féminine selon les familles de disciplines, puisque "l'intrusion" féminine dans le champ scientifique ne s'est pas faite partout, ni même n'importe où.

Si la place laissée aux femmes, en médecine par exemple, est un peu moins discriminée en termes de progression hiérarchique, il n'en va pas de même des bastions masculins que sont les facultés des sciences, d'agriculture, de géodésie, etc., où les femmes ayant un statut de scientifiques sont tellement rares qu'elles deviennent quasiment des cas d'espèce.

Inversement, ce qui pourrait apparaître à première vue comme une percée progressive des femmes en médecine dentaire et en pharmacie doit être considéré avec beaucoup de réserve. Une entrée plus substantielle des femmes dans un champ ne signifie pas pour autant le rattrapage progressif d'un statut égalitaire. Au contraire, même plus nombreuses, les femmes continuent souvent à être retardées dans leur promotion, et un champ scientifique qui se féminise trop est un champ en voie de "dévalorisation institutionnelle". A cet égard, une hausse massive du nombre des diplômes de 3^e cycle décernés à des femmes ne doit pas être automatiquement interprétée comme une promesse de promotion féminine. Ces effets contradictoires doivent être bien connus et gardés en mémoire dans tous les cas où s'amorcent, sous la pression féministe, des démarches d'action dite "positive".

On ne peut pas non plus expliquer le rythme d'entrée des femmes dans une faculté ou une discipline donnée à la seule lumière de l'expansion de cette unité. Du point de vue du développement, la situation des facultés des sciences, de médecine vétérinaire, d'optométrie, de géodésie ou d'agriculture est loin d'être similaire. Les facultés des sciences affichent, dans la production des diplômes et dans la recherche, une situation de nette expansion, tandis que les autres groupes de facultés se trouvent plutôt - et depuis longtemps - dans une phase de contraction de leurs effectifs.

Cette différence essentielle entre les états de croissance des divers secteurs universitaires colore singulièrement les commentaires sur les conditions d'entrée des femmes à l'université. Les femmes ne pénètrent pas partout, pas plus qu'elles n'accèdent à l'ensemble des champs scientifiques en expansion.

Les exceptions symétriques à ces deux règles que représentent les facultés des sciences d'une part, et d'autre part les facultés d'optométrie, de géodésie, d'agriculture et de médecine vétérinaire, sont là pour infirmer l'un ou l'autre modèle explicatif.

Par rapport à la croissance néanmoins, le même phénomène est partout décelable: lorsqu'il y a récession pour une période donnée ou dans un secteur spécifique, la minorité féminine voit se restreindre son accès à l'université.

En effet, dès que la conjoncture sectorielle ou générale n'est plus favorable, tout se passe "spontanément" comme si ces femmes, pourtant hautement qualifiées, ne constituaient qu'un type de main-d'oeuvre excédentaire, dont la compétence et la contribution ne peuvent plus être considérées en dehors des périodes d'expansion (où l'on se trouve confronté à un manque ponctuel de main-d'oeuvre spécialisée). En dehors des périodes favorables - profitables à la minorité féminine - , lorsqu'on retourne à un blocage sectoriel, ou, plus simplement, dès qu'il y a crise dans la profession enseignante ou dans un établissement universitaire, la population féminine est la première à faire les frais du manque d'ouvertures.

Reste à expliquer le problème singulier des facultés de science, au développement constant, où les femmes rarissimes piétinent à tous les échelons inférieurs, aussi bien ceux des études que de l'enseignement et de la recherche. Dans ce cas-là émerge encore une hypothèse explicative importante, celle de l'auto-sélection et du renoncement de la part des femmes. Cette hypothèse n'explique cependant pas ce qui pousse les femmes à renoncer...

Quoi qu'il en soit, les variations observées nous ramènent aux commentaires de Bourdieu, Boltanski et Maledidier sur les lois structurales qui définissent le fonctionnement des facultés ou des disciplines comme "champs relativement autonomes", lois structurales qui sont déterminantes des "transformations corrélatives de la structure du corps", et beaucoup plus prégnantes peut-être de l'impact de variables externes telles que l'intensité et l'accroissement du nombre des étudiants.

II La concentration des femmes aux niveaux inférieurs: règle universelle*

Les femmes scientifiques sont partout - et toujours - concentrées à des échelons inférieurs, contrairement à leurs collègues masculins qui couvrent beaucoup plus régulièrement le continuum de la hiérarchie universitaire.

En science, dans l'ensemble des universités québécoises, une femme risque quatre fois plus qu'un homme d'être simple chargée d'enseignement ou simple chercheuse, et elle a six fois moins de chances d'occuper un poste de direction de département ou de décanat. (cf. tableau 3)

TABLEAU 3

Poste*	1(%)	2(%)	3(%)	4(%)	5(%)	Total
Femmes	28	25,9	26,8	14,9	4,4	100%
Hommes	7,2	17,4	28,9	22,5	24	100%

N = 254 - X^2 p.0000

- * Poste 1: adjoint d'enseignement ou agent de recherche
 2: professeur adjoint
 3: professeur agrégé
 4: professeur titulaire
 5: directeur de département ou de décanat

* A partir de cette seconde section, les résultats présentés englobent l'ensemble des universités québécoises anglophones et francophones, et sont tirés d'un sondage effectué en 1979.

DES FEMMES PLUS AGEES?

Une lecture globale pour l'ensemble des universités montre que la hiérarchie des postes recouvre la pyramide des âges: les plus jeunes scientifiques sont au bas de l'échelle et les plus âgés au sommet. Ce résultat est toutefois une règle qui ne joue absolument pas de la même façon dans le cas des femmes. Pour elles, la progression institutionnelle en fonction de l'âge se trouve complètement perturbée par rapport au modèle masculin. Cet élément est d'autant plus important que, toutes choses étant égales, les scientifiques québécoises ne sont ni nettement plus jeunes, ni nettement plus vieilles que leurs homologues masculins. Quoi qu'il en soit, elles ne présentent pas du tout la même régularité de carrière en termes d'âge que les hommes. A tous les échelons du bas, on retrouve des chercheuses plus âgées qui semblent s'attarder, alors qu'au contraire, pour les hommes, il est toujours possible d'enfreindre la règle de l'ancienneté pour accéder aux postes supérieurs. (cf. tableau 4)

TABLEAU 4

Postes universitaires par âge

AGE POSTE*	25-35 %	36-41 %	42-47 %	48-69 %
1	38,5	3,2	9,7	7,8
2	43,3	17,7	12,2	9,8
3	14,7	50	30,2	18,9
4	2,7	11	30,1	32,6
5	0,8	18,2	17,8	30,8
TOTAL	100%	100%	100%	100%

N = 252 - χ^2 p.0000

- * Poste 1: adjoint d'enseignement ou agent de recherche
 2: professeur adjoint
 3: professeur agrégé
 4: professeur titulaire
 5: directeur de département ou poste de décanat

En procédant à une lecture par âges moyens, on constate que les femmes sont promues légèrement plus âgées que les hommes, et à chaque échelon, ce phénomène s'accroît de deux ou trois mois en âge moyen.

Le décalage est encore plus net lorsqu'on prend en considération l'incidence de la maternité ou de la paternité sur la progression des carrières d'hommes et de femmes. Il est indéniable que le fait, pour une femme, d'avoir un ou plusieurs enfants, l'amènera à obtenir plus tard ses promotions, bien qu'il faille également rappeler que la moitié environ des femmes scientifiques n'ont pas d'enfants.

III La cooptation différenciée

En 1980, j'écrivais: "le fait que le recrutement soit basé sur le négitisme et sur ce que Hargens et Hagstrom (1967) appellent la Sponsored Mobility affecte négativement l'ensemble de la catégorie féminine. Afin que l'élite existante puisse effectivement contrôler la formation de ses futurs membres, la sélection a tendance à s'effectuer à un stade très précoce. A cause de cela, la sélection sera souvent fondée sur des suppositions "d'aptitudes" ou de qualités naturelles "inhérentes" (innées), beaucoup plus que sur des performances concrètes".

J'émettais donc l'hypothèse que les jeunes femmes scientifiques, parce que femmes, pouvaient éventuellement subir les conséquences négatives de ces "rites d'institution". (Bourdieu: 1982). Or cette hypothèse, testée auprès de la jeune génération de femmes étudiantes inscrites au doctorat, s'est trouvée confirmée.

Ainsi, malgré le fait qu'au troisième cycle les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à bénéficier de bourses d'excellence (67,79% contre 56,69%), elles sont nettement moins nombreuses que les hommes à être intégrées en bonne et due forme au sein d'une équipe de recherche. Leur association à une équipe demeure donc "à la marge" et leur contribution aux travaux collectifs y sera beaucoup moins intégrée. Il est évident qu'en conséquence, elles seront moins présentes pour la co-signature des publications issues des équipes de recherche.

En retenant le salaire comme indice d'intégration à une équipe de recherche, on note que 75% des femmes ne bénéficient d'aucune rémunération, contre 50% chez les hommes. Si nous inversons la lecture, 24% (un quart des femmes!) sont salariées dans une équipe, par rapport à la moitié des hommes. Cette statistique doit être lue de la façon suivante: une femme n'a qu'une chance sur quatre de recevoir une rémunération pour sa contribution, tandis qu'un homme a une chance sur deux. Ou encore, un homme a objectivement deux fois plus de chances qu'une de ses collègues étudiantes d'être associé à titre de salarié à une équipe de recherche.

On ne peut donc s'empêcher de relier un mécanisme aussi rigide que ce que Bourdieu appelle le rite d'institution avec la signification corollaire qu'il porte: le principe de dévalorisation de la contribution féminine.

"Il faut poser à la question du rite de passage des questions qu'elle ne se pose pas, et en particulier, celles de la fonction sociale du rituel et de la signification sociale de la ligne, de la limite... En marquant solennellement le passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social, le rite attire l'attention de l'observateur vers le passage... alors que l'important est la ligne... Comme l'institution consiste à assigner des propriétés de nature sociale qui sont destinées à apparaître comme des propriétés de nature naturelle, le rite d'institution tend logiquement... à intégrer les oppositions proprement sociales, telles que masculin/féminin... ce qui représente une manière très efficace de les naturaliser, et j'ajouterais, surtout de les reproduire". (Bourdieu: 1982)

IV L'invisibilité des femmes

Les publications

Les femmes publient moins que les hommes et l'écart entre le nombre de publications des deux sexes se lit de façon drastique: 48,1% des femmes de science n'ont qu'un ou deux articles à leur actif, alors que 41,7% des hommes en annoncent sept et plus! (cf. tableau 5)

TABLEAU 5

Publication d'articles scientifiques par sexes

NOMBRES D'ARTICLES	HOMMES %	FEMMES %
Un	14,2	27,3
Deux	7,7	20,8
Trois	9	19,5
Quatre	11,5	2,8
Cinq	8,4	6,4
Six	7,5	1,2
Sept et plus	41,6	22
TOTAL	100%	100%

N = 145 - χ^2 p.0004

En reliant le phénomène précédent à la présence des femmes dans les comités de rédaction de revues, on obtient un autre éclairage de la réalité. Certes, les femmes sont moins publiées mais, comme par hasard, elles sont aussi très peu présentes dans les instances de publication des résultats scientifiques.

Au Québec, les femmes scientifiques se trouvent, comme ailleurs, écartées des comités de rédaction. Nous n'avons trouvé, dans notre échantillon, que cinq femmes qui se sont déclarées associées à ce genre d'instances et uniquement à titre de lectrices ou de consultantes ponctuelles. Ce simple fait peut donc partiellement illustrer pourquoi il peut être plus difficile pour une femme de faire connaître ses résultats de recherche.

La présence des femmes dans les congrès scientifiques

En ce qui concerne les colloques et congrès scientifiques, les femmes y apparaissent selon une logique différente de celle des hommes.

Ainsi, par exemple, la présence féminine sur la scène scientifique canadienne (à l'extérieur du Québec) ou sur la scène américaine est de beaucoup inférieure, toutes proportions gardées, à la présence masculine (cf. tableau 6)

TABLEAU 6

Multiplicité des contacts scientifiques nationaux
et internationaux selon le sexe

MULTIPLICITE DES CONTACTS	CANADA		ETATS-UNIS	
	HORS DU QUEBEC HOMMES %	FEMMES %	HOMMES %	FEMMES %
Aucun	33,5	44,2	41,2	47,8
1	16,3	18,6	12,1	23,8
2	10,2	12,7	13,2	7,9
3	11,2	10,6	9	9,3
4	6,5	8,8	8	2,1
5 et plus	22,3	5,1	16,6	9,1
TOTAL	100%	100%	100%	100%

N = 281 - N = 281
p. (X²) 0,03 p. (X²) 0,01

C'est en contrôlant, par le sexe des informateurs, la structure des contacts scientifiques, que l'écart entre hommes et femmes devient vraiment tangible. En effet, non seulement les femmes se distinguent-elles par une participation construite de façon différente, mais elles échappent de plus à la logique explicative qui, dans le cas des hommes, rend compte de leur présence dans les réseaux. Pour la population masculine, la forme des contacts et la visibilité sont, pour l'essentiel, fonction de l'âge et surtout du poste hiérarchique. Néanmoins, des variables antécédentes à la sélection universitaire peuvent encore jouer: l'origine sociale et l'origine géographique continuent de peser sur leur mode de socialisation. Ainsi note-t-on une trace des effets de l'origine sociale tant dans les échanges de résultats préliminaires que dans les commentaires critiques. Les universitaires masculins d'origine plus bougeoise semblent avoir plus de propension ou d'aisance à multiplier ces contacts. Il en va de même pour l'impact du lieu de naissance sur la visibilité dans les réseaux internationaux. La rédaction d'articles en collaboration avec des collègues étrangers et la transmission d'information, de résultats préliminaires sont davantage marquées chez les hommes qui ne sont pas nés au Québec ou au Canada. Pour ces derniers, on peut penser qu'ils ont voulu garder ou développer des liens professionnels avec leur pays d'origine. Mais pour ce qui est des femmes, curieusement, on ne note aucun effet de l'origine sociale ou géographique.

Pourtant, les femmes scientifiques ont, comparativement aux hommes, une origine bougeoise plus marquée. De même, elles sont fréquemment d'origine étrangère (56,9% contre 36,5% chez les hommes) et plus rarement d'origine québécoise (35,7% contre 57,6) ou canadienne (7,3% contre 5,9%). De ce fait, elles devraient profiter davantage d'acquis culturels et de relations antérieures à leur arrivée au Québec pour s'intégrer, selon les normes dominantes, à la scène scientifique internationale. Contre toute attente, il n'en est rien.

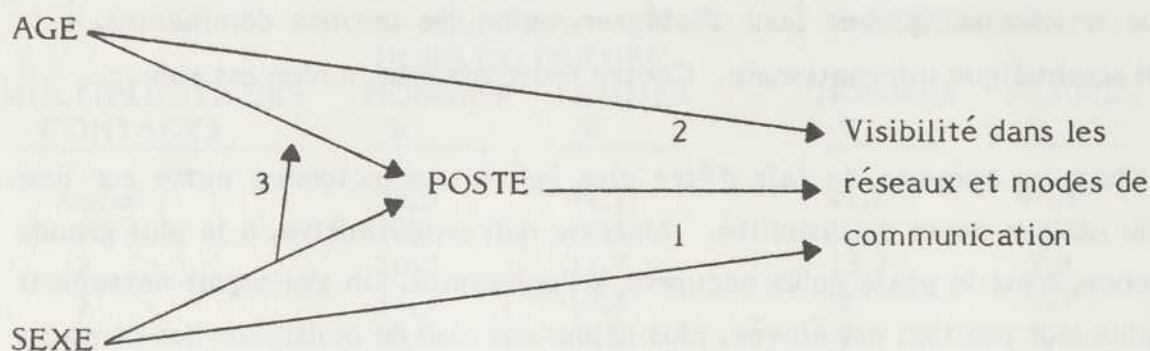
Chez les hommes, le fait d'être plus âgé a une incidence nette sur leur niveau et leur mode de visibilité. Mais ce qui, en définitive, a la plus grande influence, c'est le poste qu'ils occupent à l'université. On s'aperçoit nettement que plus leur position est élevée, plus il leur est aisé de multiplier des contacts de toutes sortes, et surtout les contacts essentiels à l'intérieur des "collèges invisibles".

Chez les femmes, en revanche, rien n'explique ni ne corrige leurs habits d'apparition dans les instances de la communication scientifique: ni l'origine sociale, ni le lieu de naissance, ni le statut civil, ni l'âge, ni le poste. Soulignons encore une fois que même si, comme nous l'avons vu, l'âge a pour elles une incidence très forte sur le poste, en dépit de cela, ni âge ni poste n'influencent leur présence dans les réseaux de communication.

Le modèle explicatif général où âge, poste et communication s'enchaînent de façon linéaire ne fonctionne donc que pour les hommes. Nous devons dédoubler, scinder le modèle en deux parties distinctes pour montrer que chez les femmes, le modèle explicatif est en quelque sorte disjoint. Une fois dans l'institution scientifique, rien ne peut expliquer pour elles, à part leur appartenance sexuelle, la façon dont elles se profilent dans les réseaux. Visuellement, logiquement, nous aboutissons à un hiatus, à un trou entre le statut hiérarchique des femmes et leur insertion dans la communication scientifique. (cf. figures 1 et 2)

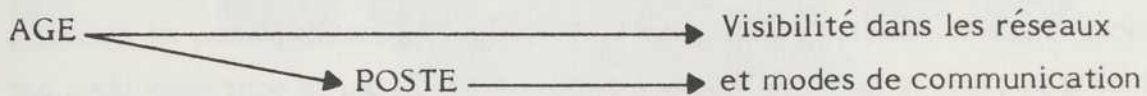
FIGURE 1

Modèle Général

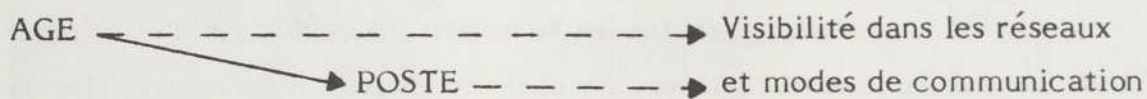


1. Le sexe détermine le niveau de présence dans les réseaux scientifiques et le choix des modes de communication.
2. L'âge détermine la visibilité, mais il détermine aussi le poste qui détermine la visibilité. Ces deux relations ne jouent que dans le cas des hommes.
3. Le sexe intervient sur la relation âge-poste.

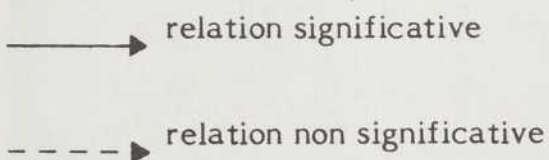
FIGURE 2

Modèle masculin

SEXE MASCULIN

Modèle féminin

SEXE FEMININ



Conclusion provisoire

Cette description s'inscrit dans la lignée d'une vaste désespérance des femmes, surtout des femmes scientifiques qui, depuis dix ans environ, ont multiplié les dénonciations du sexisme dans la science: J. Bernard, A. Rossi, H. Zuckerman, J. Acker, J. Feldman, L. Stehelin, E. Jacoby, etc., et quelques dizaines d'autres - je ne peux toutes les nommer ici - qui se sont associées, par leurs témoignages ou leurs analyses critiques, au procès de l'idéologie scientiste - là où cette idéologie participe à la mise en place d'obstacles structurels, et en particulier, contre les femmes.

La lecture présentée est une lecture âpre, non adoucie par le vécu ou le discours des protagonistes. Mais précisément parce qu'elle est ce qu'elle est, cette lecture permet le dévoilement, dans toute leur rigidité, de mécanismes d'exclusion du monde scientifique, d'une logique de discrimination inscrite, portée par l'institution elle-même - règles profondes, tacites, immuables, qui, inéluctablement, se répètent, telles des lois du milieu, et minent la présence féminine, la réduisant à rien ou presque.

Le monde de la science ostracise les femmes: peu nombreuses au départ, elles deviendront rarissimes, isolées, rendues invisibles, silencieuses. De la poignée qu'elles étaient au doctorat, elles s'évanouiront peu à peu dans les interstices de la communication scientifique.

MICHELE COTE



DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE POUR LES FEMMES DE SCIENCE
OU L'ART DE SOUMETTRE DES PROJETS DE RECHERCHE
DANS LES ZONES GRISES

par Michèle Côté

Département des Sciences de la Santé,
Université du Québec à Trois-Rivières

et

par Claire V. de la Durantaye

Département d'Administration,
Université du Québec à Trois-Rivières

Les femmes de science obtiennent moins facilement que leurs collègues masculins des subventions de recherche. Comment expliquer ce phénomène? Par le faible nombre d'étudiantes aux 2^e et 3^e cycles, par la spécialisation des femmes dans des disciplines peu reconnues pour la recherche et par l'absence de programmes ou de cours tenant compte des préoccupations de la population féminine. C'est l'hypothèse que défendent Michèle Côté et Claire V. de la Durantaye.

D'après les données recueillies par les auteures, les établissements universitaires ont enregistré, au cours des dernières années, un pourcentage plus élevé d'étudiantes inscrites à temps partiel, sans pour autant connaître une croissance du nombre de femmes inscrites aux études supérieures. Les femmes, disent-elles, choisissent donc des programmes courts et à temps partiel.

Parmi celles qui complètent leurs études doctorales, elles se concentrent majoritairement dans des secteurs traditionnellement féminins (sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, arts). Ces champs de spécialisation se caractérisent par une forte compétition, car les perspectives d'emploi sont peu reluisantes et les subventions de recherche peu nombreuses, faute de budgets.

Cependant, la tendance à la "ghettorisation" a ses exceptions: hausse du nombre de bachelières en sciences sociales dans les années 70 et augmentation du nombre d'inscrites dans la catégorie "sans spécialité". Pour les auteures, ces exceptions illustrent la nécessité de créer rapidement des cours ou des programmes dans lesquels les femmes pourront développer leur recherche, avoir des modèles de femmes de science et trouver une reconnaissance institutionnelle. Selon Michèle Côté et Claire V. de la Durantaye, l'accès aux subventions de recherche pour les femmes passe d'abord par une généralisation du phénomène "femme de science".

Quels sont les principaux obstacles à l'accès des femmes aux subventions de recherche? C'est une question qui mérite d'être soulevée. Le nombre relativement faible d'étudiantes qui poursuivent et complètent des études post-graduées, leur spécialisation dans des domaines peu reconnus pour leur recherche ainsi que l'absence de programmes ou de cours universitaires orientés spécifiquement vers les besoins de la population féminine sont autant de facteurs qui influencent l'obtention de subventions de recherche par les femmes de science. Ces raisons constituent ce que nous appellerons les dangers du développement d'un sous-développement des femmes dans les universités, ou encore la "ghettorisation" universitaire.

L'analyse de cette situation est fondamentale; elle prime sur celle de l'absence de programmes de subventions spécialisés de type féministe (le CRSHC vient de créer le sien). Le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada tente d'ailleurs de former un comité d'étude sur cette question. C'est compréhensible, car le domaine des sciences sociales fait figure de progressiste par rapport à celui des sciences pures ou de la santé. Malheureusement, ce sont aussi ces disciplines qui ont les plus petits budgets, tant en recherche et développement qu'en subventions accordées par le gouvernement pour la formation d'étudiants.

* * *

Aujourd'hui, on reconnaît un droit égal à l'éducation pour les femmes et pour les hommes. Toutefois, malgré ce principe d'égalité, les femmes sont majoritairement confinées dans des programmes courts et à temps partiel (Université du Québec: 1981).

Il n'est donc pas surprenant de constater qu'entre 1977 et 1981, le pourcentage de femmes inscrites à temps partiel dans le réseau de l'Université du Québec est passé de 51,8% à 57,6% (UQ: 1981).

Parallèlement, peu d'étudiantes poursuivent des études de maîtrise et de doctorat. Les chiffres pour l'ensemble du Canada révèlent qu'à peine 37,4% de la population étudiante inscrite au 2e cycle sont des femmes, et cette proportion n'atteint que 23% au doctorat (Zur-Muelhen: 1982).

En outre, les femmes qui obtiennent un diplôme de 3e cycle se retrouvent généralement dans des disciplines traditionnellement féminines, soit l'éducation, les arts et les humanités (Zur-Muelhen: 1982). Elles composent 39,6% de la clientèle du 3e cycle en sciences de l'éducation; 32,8% en sciences de la santé; 32,6% en sciences humaines; 26,1% en sciences sociales et 33,4% de la population en arts (Zur-Muelhen: 1982).

Dans d'autres domaines scientifiques, les femmes sont peu présentes. En génie, en mathématiques et en sciences physiques, le pourcentage de femmes ayant obtenu un doctorat était trop faible en 1976 pour faire l'objet de mesures (Devereaux: 1980)!. En biologie, discipline où les femmes ont fait une importante percée, seules quelques exceptions avaient obtenu un diplôme de 3e cycle (Conseil des Sciences du Canada: 1982).

Donc, très peu de femmes se dirigent vers des domaines scientifiques et techniques au Canada. Selon toute évidence, ce n'est pas à cause de leur insuccès. Les statistiques que nous avons obtenues du CRSH (1982) pour les années 1979-80 et 1981-82 montrent en effet que les taux de réussite des femmes de science se comparent avantageusement à ceux de leurs collègues masculins (cf. tableau 1).

Somme toute, les femmes perpétuent, en tous points, la configuration traditionnelle des champs de spécialisation universitaire. Après le faible nombre d'étudiantes inscrites aux études supérieures, nous identifions là un deuxième élément de faiblesse des femmes de science.

TABLEAU 1

Taux de succès des chercheurs et chercheuses
auprès du CRHC: Canada

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE</u> <u>1970-80</u>	<u>ANNEE</u> <u>1981-82</u>
Subventions de recherche		
F	81%	71%
H	71%	66%
Bourses de travail		
F	51%	35%
H	48%	44%
Bourses de doctorat		
F	42%	36%
H	42%	30%
Bourses post-doctorales		
F	46%	r.d.
H	39%	r.d.

(1) Nous n'avons pas tenu compte des renouvellements de bourses, leur taux de succès (100%) faussant, à notre avis, les données.

Malgré de nombreux efforts de libération, les femmes s'inscrivent encore en éducation, en sciences humaines et en sciences infirmières. L'absence de débouchés n'a pas modifié leur orientation. Elles sont les premières victimes des rôles que leur réserve la société patriarcale. Elles se retrouvent dans des domaines de spécialisation où le marché de l'emploi se restreint et où, par conséquent, les restrictions de crédits à la recherche rendent la concurrence plus forte.

A titre d'exemple, comparons le budget global du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, et celui du CRSH. Dans le premier cas, le montant global dont il dispose, en subventions et en contributions pour 1982-83, se chiffre à 224,4 millions de dollars. Quant au second, son budget, pour la même année, est de 51 millions de dollars (Gouvernement du Canada: 1982). Cette illustration nous fait comprendre que la plupart des chercheuses ne poursuivent pas leurs investigations dans les "bons" domaines!

Les seules données qui nous permettent d'entrevoir une tendance contraire à cette "ghettorisation" dans certains domaines sont, d'une part, l'impressionnante augmentation du nombre de bachelères en sciences sociales depuis 1970. En effet, le pourcentage est passé de 26,5% à 42,8% de 1970 à 1980 (Zur-Muelhen: 1982). D'autre part, il faut signaler le développement de la catégorie "sans spécialité", où le pourcentage de bachelères, qui était de 44% en 1980, a atteint 57% en 1980-81 (Zur-Muelhen: 1982).

Les conséquences de cette situation sont importantes. Elles mettent en lumière l'urgence de développer, dans les universités, des programmes ou des cours à caractère féministe afin de permettre aux femmes de science:

1. de développer leur recherche grâce à l'enseignement;
2. de motiver les étudiantes à poursuivre leur épanouissement et à augmenter leur reconnaissance institutionnelle. Ce sera notre troisième élément de discussion.

Le rapport annuel 1980-81 de l'Université du Québec nous permet d'élucider la situation de l'enseignement et de la recherche à consonnance féminine dans le réseau "uquiste". Ainsi, les activités d'enseignement sur la condition féminine connaissent une progression depuis 1972-73. Parmi les établissements à vocation générale, douze cours différents ont été donnés entre le trimestre d'automne 1978 et le trimestre d'automne 1980. Ces cours répondent à des besoins pressants des femmes, car pas moins de 1050 étudiantes s'y sont inscrites. La condition féminine suscite une motivation et un intérêt grandissants.

Actuellement, l'Université du Québec à Montréal offre dix-huit cours (Université du Québec: 1981). Cependant, il existe une très grande disparité entre les diverses universités du Québec.

Malgré les nombreux efforts pour créer de nouveaux cours sur les conditions d'existence des femmes, la situation d'injustice actuelle n'est pas à la veille d'être corrigée (Des Rivières: 1982). Les femmes choisissent toujours des voies secondaires pour parvenir à l'université. De plus, le taux de rétention des étudiantes nous apparaît de première importance.

Peu de femmes terminent leurs études universitaires, même si elles composent actuellement 51% des clientèles universitaires. Ce faible taux de rétention des étudiantes dans les universités nous désavantage. Il nous désavantage au même titre que notre concentration dans certaines disciplines "féminines".

Les femmes reçoivent peu d'appui et d'encouragement dans la poursuite de leurs études de 1er, 2e ou 3e cycle. Les étudiantes ne restent pas à l'université, et cela pourrait s'expliquer, entre autres, par l'absence d'un savoir "non sexiste". Durant toute leur vie, les femmes sont aux prises avec des modèles et des normes théoriques qui ne correspondent pas nécessairement avec leur façon de penser (Des Rivières: 1982). Le discours scientifique stéréotypé perpétue le mythe d'un savoir universitaire masculin dont la normalisation est toujours une règle primordiale. Les étudiantes ont très peu de modèles auxquels elles peuvent s'identifier. A titre d'exemple, les professeures du réseau des universités du Québec représentaient, en 1980, 17,9% du corps professoral (Université du Québec: 1981). Faute de modèles nouveaux, les femmes quittent les milieux institutionnels d'éducation. C'est là un point qu'il ne faut pas négliger.

Avant de terminer, il faut mentionner d'autres facteurs socio-économiques qui influencent le taux de rétention des étudiantes et le développement de la recherche des "femmes de science". Ces facteurs ont actuellement un effet négatif. Il s'agit du glissement vers le temps partiel des clientèles féminines depuis deux ans, des contraintes budgétaires qui restreignent les possibilités d'innovation et d'investigation.

De plus, la crise économique modifie les rapports université-marché du travail et les femmes risquent à nouveau d'en être les premières victimes.

Tels sont donc, brièvement exposés, les obstacles à la recherche et aux subventions pour les "femmes de science". Le cercle vicieux de la minorisation exerce, nous l'avons vu, un effet implacable comportant de multiples facteurs d'entraînement. Aussi, pour nous, la stratégie la plus importante demeure-t-elle celle de la "généralisation du phénomène FEMME DE SCIENCE".

REFERENCES

Conseil des sciences du Canada. Qui fait tourner la roue? Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services, 1982.

CRSHC. Planning and Evaluation. Ottawa: CRSHC, October 1980 (80-452-020); June 1982 (82-456-7-004).

DES RIVIERES, M.J. Un cadre féministe (ou à tout le moins non-sexiste) de recherche et d'enseignement à l'université. Québec: Comité pour l'Université Laval au féminin, 1982.

DEVEREAUX, M.S. et RECHNITZER, E. Higher Education - Hired? Sex Differences in Employment Characteristics of 1976 post-secondary Graduates. Ottawa: Approvisionnement et Services Canada, 1980.

Gouvernement du Canada. Activités scientifiques fédérales 1982-1983. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services, 1982.

Université du Québec, Statistiques 1980-1981. Québec: Université du Québec, 1981.

ZUR-MUELHEN, M.V. Past and present Graduation Trends at Canadian Universities and Implications for the Eighties, with special Emphasis on Women and on Science Graduates, Ministère d'Etat, Science et technologie, Canada, 18 mars 1982, p. 88.

ANN ROBINSON



ON FINIT TOUJOURS PAR ETRE FEMINISTE

par Ann Robinson

Faculté de Droit, Université Laval

Femme de science, mère et "personne engagée socialement ou à tout le moins politiquement", Ann Robinson trace le portrait de sa carrière, depuis l'obtention de son baccalauréat en droit à l'Université d'Ottawa jusqu'à son implication sociale et politique à l'Université Laval.

S'affirmant comme féministe dans son milieu, elle donne, depuis l'automne 1982, un cours thématique portant sur "les femmes et la loi". "Ce cours, dit-elle, n'a pas pour objectif d'élargir les connaissances juridiques des étudiants mais bien de poser un regard de femme sur différents aspects du droit".

Ce cours, tout comme son travail au Syndicat des professeurs de l'Université Laval, l'amène à dire que les femmes sont, encore aujourd'hui, opprimées, malgré l'apparence d'égalité que suggèrent les nouveaux textes de loi. Cette discrimination est plus subtile et provient de la différence entre le droit naturel et le droit positif. Pour Ann Robinson, il faut s'interroger sur l'héritage qu'ont laissé les philosophes, les sociologues et les théologiens sur cette question, et ce, avant même d'étudier les phénomènes sociaux et juridiques de notre époque.

Dans un moment d'euphorie et de grande tension, tant professionnellement que personnellement, j'ai accepté de participer à ce colloque de l'ACFAS dont le thème principal est pour le moins engageant et peut-être même compromettant.

S'affirmer publiquement "femme de science" pour une juriste qui de surcroît est en pleine vie politique peut paraître pour le moins téméraire. C'est ce que je me suis dit lorsque j'ai réfléchi à ce colloque et à la promesse que j'avais faite aux organisatrices d'y participer.

Tant pis, je laisse de côté mon "complexe de Cendrillon" pour quelques dix minutes afin de tenter de partager avec vous comment, moi, je vis ma carrière de "femme de science".

LE DROIT EST-IL UNE SCIENCE?

Le droit est-il une science? Voilà la première question qui me vient à l'esprit lorsque je songe à ma carrière.

Cette question a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre. Pour certains, le droit est un art: "Tu l'as ou tu l'as pas", selon l'expression populaire. Et les médias nous ont bien rendu cette image du plaideur étoile: qui n'a pas sué avec Perry Mason ou, plus près de nous, avec Paul Newman dans "The Verdict", tous des hommes bien entendus.

Pour d'autres, le droit est une technique. Quant on entre à la faculté, il suffit d'acheter quelques codes (code civil, code de procédure civile, code criminel) et quelques textes de loi (loi des compagnies, loi de la faillite et même, si on a l'esprit mal tourné, un code du travail), d'apprendre les articles de ces codes et ces lois par coeur, et voilà... le tour est joué! Ne souriez pas. Combien d'entre nous n'ont jamais eu cette perception de l'avocat en pratique ou de l'étudiant en droit: une personne affairée, toujours pressée, légèrement stressée, qui transporte toujours avec elle la moitié de sa bibliothèque.

Mais le droit est également une science. "Ce n'est point le corps des lois que je cherche, mais leur âme", écrit Montesquieu dans "L'esprit des lois".

A partir du moment où la juriste recherche les failles du système juridique et pour ce faire, devient plutôt sociologue, politicologue, économiste ou même philosophe, elle critique le système économique et social et devient par le fait même femme de science. A cet égard, Georges Legault, philosophe du droit, déclare que le juriste doit être avant tout un humaniste.

Pour sa part, dans sa théorie critique du droit, Léon Raucent affirme que la chercheuse en droit a la tâche de commenter, d'expliquer, de justifier, de critiquer voire même de condamner le droit normatif. Ainsi formulée, l'opinion de la juriste ne sera pas normative en ce sens qu'elle ne constituera pas une règle, source de droit, mais elle pourra faire naître un nouvel esprit qui, à son tour, sera peut-être à l'origine d'une évolution nouvelle, d'un droit nouveau et, je l'espère, de la justice.

En conclusion à cette première partie, je voudrais reprendre l'appel lancé par Bertholt Brecht et souhaiter avec lui que "la construction du droit commence par la critique de la loi".

On m'excusera de ne citer que des hommes, mais dans ce domaine, les femmes sont, pour l'instant, absentes.

UN DEBUT DE CARRIERE ORDINAIRE

Un autre motif pouvant expliquer pourquoi je me sens mal à l'aise dans ce colloque est le fait que je suis entrée à la faculté par la porte d'en arrière. Je m'explique.

Après un premier cycle en droit à l'Université d'Ottawa, je me suis mariée. "Qui prend mari prend pays" ou, en terme juridique, "la femme est obligée d'habiter avec le mari, qu'elle doit suivre pour demeurer partout où il fixe la résidence de la famille"; je me suis donc rapidement retrouvée à Québec, licence en poche et membre du Barreau, mais sans emploi. Pas question d'aller en pratique privée, pour des motifs idéologiques et parce qu'à l'époque la discrimination sexuelle avait droit de cité dans les bureaux d'avocats, du moins à Québec.

Après plusieurs mois de chômage, j'ai finalement trouvé un emploi à la faculté de Droit de l'Université Laval, comme directrice des étudiants du 1er cycle. Pensez-y: directrice des étudiants sans aucune expérience ni compétence!

Tant pis, me suis-je dit, je ferai mon apprentissage "sur le tas". Au bout de quelques années, j'ai vite compris qu'il y aurait des failles à ma formation et, à la suggestion de mon patron, je me suis inscrite à la maîtrise en éducation. Pour y parvenir toutefois, j'ai dû faire 45 crédits d'appoint au 1er cycle. Tout cela, me disait-on à l'époque, pour faire avancer la faculté de droit, professeurs et étudiants.

Puis est venue l'époque de la contestation étudiante: grèves et manifestations surgissaient un peu partout sur les campus québécois. La faculté de droit y est passée et les étudiants ont fait la grève pendant près de deux mois. Afin de racheter la paix, autant auprès des professeurs que des étudiants, le doyen de la faculté m'a demandé de démissionner et m'a "gentiment" offert un poste de professeur. C'était en 1973. Je n'avais pas fini ma maîtrise en éducation que déjà on me demandait de m'inscrire à la maîtrise en droit, parce que, pour enseigner cette matière, je devais démontrer ma compétence en recherche... en droit.

J'ai foncé tête première, sans penser à rien. Comme à cette époque je vivais intensément mon rôle d'épouse dévouée, je me suis mise à faire des enfants: j'en ai eu quatre. Avec un peu de recul, je me rends compte maintenant que mes grossesses coïncident avec les périodes intenses de ma carrière de chercheuse. A chaque fois que j'étais coïncée pour remettre une thèse ou un travail de maîtrise, je tombais enceinte. Jouissant alors de quelques mois de congé, je pouvais boucler mes horaires et terminer à temps thèse ou travail. C'est la preuve que la maternité peut parfois être utile à une femme de science.

A cette époque cependant, je ne me suis jamais posée de questions à ce sujet. Née dans une famille aisée, les portes de l'université m'étaient ouvertes, à condition de fournir l'effort nécessaire. Par la suite, j'ai cherché de l'emploi pour passer le temps. Pendant mes dix premières années de travail, je prenais plus ou moins mon emploi au sérieux et mon salaire, quoique longtemps plus élevé que celui de mon mari, était quand même un salaire d'appoint.

Plus tard, me retrouvant seule avec mes enfants, je n'ai pas eu le temps de réfléchir sur mon sort et sur celui des femmes québécoises. Je suis devenue carriériste par la force des choses. J'étais à la faculté depuis plus de dix ans et je n'avais toujours pas la permanence d'emploi. J'ai tout abandonné pour compléter ma maîtrise en droit, maîtrise scientifiquement juridique et théorique, car mes collègues commençaient à douter de ma capacité intellectuelle d'enseigner à l'université. Pour moi, c'était plutôt une question de survie: qui ferait vivre mes enfants si je n'obtenais pas la permanence d'emploi?

J'ai donc obtenu cette maîtrise et j'ai pu, grâce à elle, commencer à regarder autour de moi et voir ce qui se passait.

UNE CARRIERE POLITIQUE

Le dernier motif qui me place dans une situation inconfortable aujourd'hui est que je suis passée rapidement à ce qu'on appelle avec un certain dédain, dans le milieu universitaire, une carrière politique.

En effet, après une année passée au comité des griefs du Syndicat des professeurs de l'Université Laval, j'ai accepté un mandat d'un an à la présidence de ce même syndicat. Et la semaine dernière, j'ai accepté un second mandat d'un an.

Pour quelques-unes, cela peut sembler contradictoire avec des activités de recherche et d'enseignement à l'université. Je considère au contraire, en tant que juriste et féministe, que pour influencer la société et faire changer les mentalités, il faut se battre au sein même des institutions qui nous gouvernent. C'est la voie que j'ai choisie pour quelques années.

Il y a quelques années, Yvette Raudy, ministre des Droits de la femme en France, déclarait: "De tous les combats de libération, celui des femmes est sans doute le plus long, le plus difficile à mener, le plus ambigu aussi dans la mesure où toute solution au problème passe à la fois par un changement de la loi et des mentalités".

J'ai donc choisi, à un palier intermédiaire, bien sûr, de tenter de changer la loi et les mentalités.

J'aurais peut-être dû vous dire auparavant qu'il y a deux ans, j'ai eu le courage de m'affirmer dans mon milieu comme féministe, en offrant à la faculté de donner un cours sur "les femmes et la loi". Les raisons de ce geste? Je ne les connais pas encore. Tout ce que je peux dire, c'est que pendant deux ans, je me suis battue contre les autorités de la faculté et de l'université afin que ce cours soit disponible comme cours optionnel pour les étudiants terminant leur baccalauréat.

Le cours s'est donné une première fois à l'automne 1982 et, dès la session suivante, la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke m'a demandé de donner le même cours là-bas.

Lorsque j'ai dispensé le cours pour la première fois à la faculté de Droit de Laval, j'aurais voulu avoir plus de temps pour lire et réfléchir. Je l'ai fait quand même, toujours avec une certaine dose de témérité. Je ne regrette rien puisque nous avons vécu, les étudiants et moi, une expérience riche et inoubliable.

J'ai voulu en faire un cours thématique. En effet, les étudiants inscrits à ce cours ne reçoivent aucune connaissance nouvelle. Il s'agit plutôt de revoir avec eux tous les champs du droit, avec un regard nouveau cette fois: celui des femmes. C'est ainsi qu'à chaque semaine nous abordons un thème différent, par exemple femme et famille, femme et travail, femme et philosophie, femme et violence, etc. Nous faisons une recherche collective et tentons de découvrir la loi sous un angle qui n'a jamais été abordé.

En même temps, fidèle à mes engagements sociaux, je travaille avec mes étudiants à un changement de mentalités. Je voudrais que, dorénavant, les juristes aient plus de conscience sociale et ne se contentent plus d'appliquer bêtement la loi. En d'autres mots, je vise à ce qu'au cours de leur pratique, ces futur(e)s avocat(e)s consentent plus souvent à faire du droit préventif.

C'est à travers ce cours et mon travail au syndicat que j'ai pris conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir. Oui, les femmes sont encore opprimées, même s'il y a apparence d'égalité dans les nouveaux textes de loi. Dans le nouveau droit de la famille, par exemple, ou dans les diverses lois du travail, cette discrimination n'en est que plus subtile. En plus du fait qu'il ne suffit pas de changer la loi pour changer les mentalités, le langage juridique lui-même, comme d'ailleurs la grammaire française sur laquelle il est calqué, est discriminatoire. Mais pour le découvrir, il faut aller aux sources, non pas par l'histoire, mais plutôt par la philosophie, la sociologie et, au Québec en particulier, par la théologie.

UNE THEORIE FEMINISTE DU DROIT

Le droit, système global et fondamentalement cohérent, peut être décrit de l'intérieur ou de l'extérieur.

L'objet de la plupart des cours à la faculté est de décrire le droit de l'intérieur, dans des enseignements spécialisés. Il s'agit alors de disséquer, d'analyser, de comprendre et d'apprendre chacune des règles juridiques composant les grandes familles telles que le droit civil, le droit constitutionnel ou le droit criminel. Si, au contraire, on veut décrire le droit de l'extérieur, on dit souvent que c'est l'objet de la philosophie ou de la sociologie. Mais je crois que c'est aussi l'objet de l'enseignement ou de la recherche en droit, à condition que les juristes se débarrassent de leurs oeillères, laissent de côté leurs codes et entament une réflexion plus fondamentale. Dans ce cas, on délaissera le "contenu" pour s'attarder plutôt au "contenant".

Considérant dès lors ce "contenant", la juriste admettra qu'il y a nécessairement une corrélation entre la vie sociale et politique et le contenu du droit. Par exemple, le droit de propriété que le code civil a mis en vigueur en 1866 a libéralisé les contrats et les a, de ce fait, soumis à la volonté individuelle. Dans le même sens, la "famille", que le code établit autour du père-chef, constitue un symbole représentatif des besoins et des désirs de la classe sociale dominante, à savoir le propriétaire terrien et le bourgeois, mâle bien entendu.

Pour découvrir, en droit, d'où origine la soumission des femmes, il faut définir et comparer droit naturel et droit positif.

Selon Villey, le droit est "l'état idéal de la société vers lequel l'homme tente d'aller en ayant un certain comportement social et en respectant une règle et un ordre social". Ce serait le droit naturel. Dalien, par contre, considère que le droit représente un ensemble de règles sanctionnées par le pouvoir public: c'est le droit objectif ou positif.

De tout temps, les philosophes et les juristes ont considéré la soumission des femmes, c'est-à-dire le point fondamental de la condition des femmes, comme une règle de droit naturel. Par exemple, Le Bret, juriste du XVIII^e siècle, affirmait que:

"... La nature, ayant créé les femmes imparfaites, faibles et dociles, tant du corps que de l'esprit, les a soumises à la puissance de l'homme".

Dans le même ordre d'idées, Domat, juriste vers la même époque, constate que:

"... les femmes sont incapables, par la seule raison de leur sexe, de plusieurs sortes d'engagements et de fonctions".

Il faut dire que les philosophes et les juristes de tous les temps affirment que le droit naturel doit influencer le droit positif afin de tendre vers une équité, un droit idéal, au-dessus du droit positif des hommes. A cet effet, pour J.-J. Rousseau, le principe que "l'homme est bon" soutient l'idée que le droit naturel est plus juste que le droit positif.

Donc, selon les penseurs, philosophes ou juristes, le droit naturel a influencé de tout temps le droit positif. A cet effet, Georges Mure, philosophe contemporain, établit:

"... (qu') on ne peut déterminer l'influence de cette théorie mais (qu') on peut néanmoins affirmer que le concept de droit naturel a été un facteur de progrès du droit dans le sens d'un plus grand respect de la personne humaine".

Selon ce dernier enfin, ce fut aussi un facteur de progrès au moment de la révolution française et de la rédaction du code Napoléon car il mettait de l'avant l'idée d'une égalité sociale.

Il semble malheureusement que le concept d'égalité sociale ne s'applique qu'à la moitié mâle de l'humanité, car lors de la codification du droit civil français dans le code Napoléon, on a consacré, à l'article 213, le principe de l'inégalité entre homme et femme: "le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari".

Voilà quelques-unes des questions qu'il faut se poser avant même d'étudier les phénomènes sociaux et juridiques de notre époque. Je n'ai fait que soulever le voile. La route sera longue et la recherche fastidieuse avant que nous puissions affirmer avoir mis à jour et démêlé tous les arguments de ces illustres philosophes.

La lutte n'est d'ailleurs pas terminée, bien qu'un nouveau contexte juridique codifie l'égalité des hommes et des femmes dans les relations de couple, tant du point de vue juridique que du point de vue économique et psychologique. Il ne suffit pas de changer la loi, il faut aussi changer les mentalités. En faisant une rapide incursion dans les recueils de jurisprudence de cette année, on constate aisément que les femmes sont encore victimes de discrimination (arrêt Charlebois ou Daigneault). A l'analyse de certaines lois, on constate également que le législateur continue à protéger les femmes en sanctionnant des législations d'exception et en n'intégrant pas cette philosophie égalitaire qu'il prône pourtant.

L'analyse de ces lois, des causes de jurisprudence et de la doctrine pertinente devrait révéler les luttes, les contradictions et les discriminations que vivent et subissent quotidiennement les Québécoises.

Plusieurs questions restent encore en suspens:

- Les femmes connaissent-elles les nouvelles législations qui les concernent? Celles qui sont renseignées en réalisent-elles toutes les conséquences? Comment interprètent-elles ces lois?

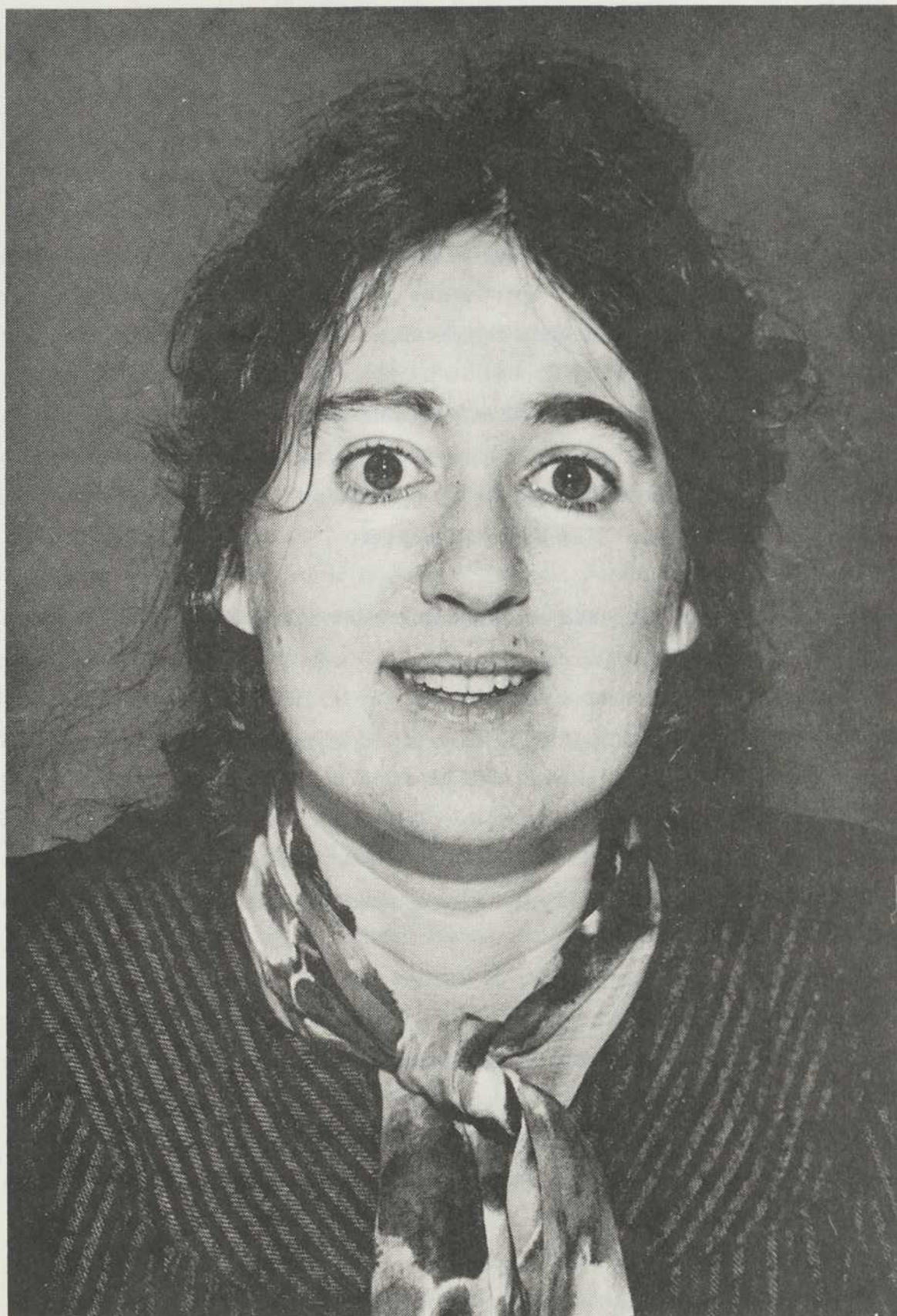
- Revendiquent-elles leurs droits? Sinon, pourquoi?
- Quelles sont les luttes, les contradictions ou les discriminations que vivent et subissent les femmes? Quelles en sont les causes? Comment se manifestent-elles?
- Les femmes elles-même ont-elles su, en regard de ce nouveau contexte juridique, s'adapter et changer certaines de leurs valeurs personnelles et sociales?
- Le nouveau contexte juridique a-t-il réellement pour conséquence l'éclatement des rôles traditionnels dans le couple?

ON FINIT TOUJOURS PAR ETRE FEMINISTE

J'ai tenté de vous décrire comment on pouvait être à la fois femme de science, mère et personne engagée socialement ou, à tout le moins, politiquement.

Je suis bien consciente d'avoir été un peu décousue, mais il ne faut pas m'en vouloir, ma vie et ma carrière sont remplies de contradictions qui aboutissent toujours à la même constatation: on finit toujours par être féministe.

DONNA MERGLER



LES DIFFERENTES ATTITUDES DEVELOPPEES
PAR LES FEMMES DE SCIENCE DANS LEUR TRAVAIL

par Donna Mergler

Département des Sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Comment les femmes de science s'intègrent-elles au milieu scientifique? Quelques-unes deviennent essentielles à l'organisation au sein de laquelle elles oeuvrent ou s'imposent comme "surhommes", alors que d'autres épousent leur "mentor" ou forment des collectifs de travail. C'est cette dernière option que propose Donna Mergler aux femmes comme solution de rechange à la science "hiérarchisée et hermétique" actuelle. Le rôle des femmes, dit-elle, est de rendre les disciplines scientifiques pertinentes, accessibles et intéressantes aux "objets de recherche" (les groupes de personnes étudiés) et aux jeunes qui perçoivent la science comme un univers étrange.

Pour expliquer l'émergence et la nécessité des collectifs de travail, Donna Mergler brosse un rapide portrait des femmes de sa génération en s'inspirant de la réflexion d'une consœur américaine. A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, où tout semblait possible, les femmes avaient "le sentiment profond de leurs possibilités sans limites". L'éducation représentait le tremplin par excellence pour atteindre ses objectifs. "Il existait peu de modèles auxquels nous pouvions comparer nos fantaisies nébuleuses. Mais en tant que membres de la nouvelle génération libérée, nous nous percevions comme les maîtres de notre destinée scientifique".

Certaines femmes se sont cependant arrêtées en route. D'autres sont allées jusqu'au bout. Malgré des efforts soutenus et "une conception malade de l'auto-discipline", les femmes ont, encore aujourd'hui, de la difficulté à se tailler une place dans le milieu scientifique. Pour Donna Mergler, il faut donc changer le "moule" scientifique en abordant la science différemment et en modifiant les habitudes de travail.

Les institutions scientifiques et universitaires sont basées sur la production, la compétition et les rapports hiérarchiques. Le développement des connaissances à l'intérieur de ces établissements suit un modèle qui ressemble au fonctionnement de l'entreprise capitaliste. Comment les femmes s'intègrent-elles à ce milieu?

Quand les organisatrices du colloque m'ont demandé de parler des attitudes qu'adoptent les femmes dans le milieu scientifique, je me suis rappelée un texte écrit par Leanna Standish et publié dans Science for the People (1982). Dans cet article, elle décrit son attitude et sa démarche en tant que femme scientifique. Lire ce texte équivalait pour moi à me regarder dans un miroir. J'ai donc décidé de diviser mon intervention en deux parties. Dans un premier temps, j'aimerais partager avec vous un extrait du texte de Leanna Standish afin que vous puissiez connaître ce que moi et d'autres femmes de science de ma génération avons vécu. Dans la seconde partie, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions de ma collègue Karen Messing, généticienne, ainsi que de réflexions personnelles sur notre rôle de scientifiques, et vous présenter quelques solutions de rechange à la science hiérarchisée et hermétique.

I Sa démarche et la mienne: extraits du texte de Leanna Standish

"Je suis née à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un vent d'optimisme balayait le pays; à cette époque, tout semblait possible. Les hommes et les femmes de la classe moyenne, qui étaient les parents de notre génération, croyaient que notre travail seul suffirait pour obtenir statut social et confort matériel. Bien que la fin des années 40 et les années 50 aient cultivé les stéréotypes attribuant un rôle à chaque sexe, cette époque a inculqué aux filles comme aux garçons le sentiment profond de leurs possibilités sans limites. L'éducation semblait être le moyen par excellence d'atteindre tous les buts. Pour beaucoup d'entre nous, l'université était la suite logique et inévitable à l'école secondaire. On appréciait notre potentiel intellectuel: tout comme nos frères, nous recevions à l'occasion un petit laboratoire de chimie en cadeau d'anniversaire. Nous lisions les livres de Nancy Drew et de Landmark sur Madame Curie et Florence Nightingale. Notre soif de savoir, que l'on jugeait un peu garçonnière, était tolérée avec amusement, et parfois même encouragée.

"Jeunes femmes, nous sommes entrées à l'université, et dans cet environnement privilégié nous avons commencé à prendre nos rôles de théoriciennes et de praticiennes au sérieux. Nous avons appris très tôt que l'université n'était que le commencement. Il y aurait par la suite à faculté des Etudes supérieures, l'Ecole de médecine, de droit ou d'administration. Nous n'avions qu'une conception très approximative de notre rôle de femme professionnelle établie, de notre accomplissement personnel, de notre pouvoir et de notre implication dans un projet qui nous dépassait. Il existait peu de modèles auxquels nous pouvions comparer nos fantaisies nébuleuses. Mais en tant que membres de la nouvelle génération libérée, nous nous percevions comme les maîtres de notre destinée scientifique. L'abondance de modèles masculins semblait aller de soi. Pour la plupart d'entre nous, il ne nous est jamais venu à l'idée que notre sexe, notre féminité pouvait faire ou ferait obstacle à notre destinée. Cet aveuglement, cette négation de notre différence nous a permis d'échapper tout de suite à l'aliénation et à l'échec que tant de nos consœurs étudiantes ont dû subir à leurs débuts. La discrimination sexuelle dans les universités n'apparaissait plus que comme une relique naïve du passé. Dès lors, si nous n'assumions pas de hautes fonctions dans un monde adulte où le travail est source de créativité et de profonde satisfaction, nous ne pouvions en imputer la faute qu'à nous-mêmes et à nos lacunes personnelles.

"Certaines d'entre nous réussirent à s'inscrire à l'Ecole de médecine ou à la faculté des Etudes supérieures. D'autres obtinrent, après quatre à six ans de labeur, un diplôme et la possibilité de faire carrière, alors que la majorité d'entre nous n'y parvint pas. J'ai connu beaucoup de femmes qui quittèrent les études supérieures ou l'école de médecine avec un sentiment confus d'aliénation. J'en ai connu d'autres encore qui, après plusieurs années de cette anxiété qui ronge jusqu'à l'os, affirment du bout des lèvres qu'elles travaillent encore à leur dissertation. Quelques-unes sont demeurées à l'université, probablement parce qu'elles ont reçu d'une quelconque façon le soutien intellectuel et émotionnel nécessaire. Peut-être ce soutien provenait-il d'un conseiller paternel, d'une des rares femmes-mentors ou d'autres étudiantes, qui constituèrent ce qui devint par la suite des "groupes de soutien". Ou peut-être avons-nous été victimes du même envoûtement que celui de nos confrères; nous nous sommes laissées gagner par le seul sujet à notre portée.

La fascination qu'exerçait sur nous notre travail nous aidait à traverser ces longues périodes où seules quelques personnes manifestaient un peu d'intérêt pour ce que nous faisions. Celles-là d'entre nous qui réussirent à franchir toutes les étapes ont pu adjoindre des titres à leur nom et se sont mises à réclamer leur part de subventions, de bourses, de chaires universitaires, de pouvoir administratif, ainsi qu'une place dans les publications scientifiques, les laboratoires et les bureaux. Il nous semblait que la seule façon d'influer sur le cours de la science et de réclamer notre place dans la hiérarchie décisionnelle consistait à poursuivre nos efforts soutenus et à nous appuyer sur notre conception malade de l'auto-discipline".

Cependant, beaucoup d'entre nous acceptent mal aujourd'hui le fait que nous n'ayons que peu d'impact sur le milieu scientifique. Les participantes qui m'ont précédée à ce colloque ont fait part de plusieurs inégalités que doivent subir les femmes dans ce domaine.

Récemment, les trois femmes qui font partie du groupe des 28 professeurs du département de sciences biologiques de l'UQAM ont déposé une résolution à l'assemblée départementale, résolution qui commençait ainsi: "Attendu que la contribution des femmes au département n'est pas considérée au même titre que celle des hommes..." Pourtant, la production de ces femmes est de loin supérieure à celle de la moyenne des hommes au département...

Nous sentions que notre travail n'était pas considéré au même titre que celui de nos confrères et nous avons demandé aux membres de l'assemblée départementale de réfléchir à cette situation. L'assemblée départementale des sciences biologiques n'est pas unique. Cette situation existe dans toutes les universités québécoises et canadiennes.

II Les stratégies qu'adoptent les femmes

La non-acceptation par leurs pairs a obligé les femmes à développer des attitudes différentes. Certaines sont intégristes: devenir indispensables à leur organisation, agir en surhomme, épouser leur mentor. Ces types ou stéréotypes se retrouvent dans les établissements de haut savoir.

Ces stratégies, qui misent beaucoup sur l'excellence du travail, la production, le dévouement, ont des conséquences sur la vie de ces femmes. Les chiffres présentés par Isabelle Grémy sont éloquentes en ce qui concerne le nombre de femmes qui ont des enfants par rapport au nombre d'hommes de science qui ont des enfants, et quant aux inégalités des places occupées par les hommes de science et les femmes de science.

Une autre attitude consiste à mettre sur pied des collectifs de travail. Dans plusieurs universités, des groupes de scientifiques proposent de nouvelles méthodes pour aborder la science. Karen Messing et moi faisons partie d'un groupe de travail avec un collègue, Luc Desnoyers; nous oeuvrons en santé au travail.

En tant que femmes, la première question que Karen et moi nous sommes posées était: "Comment les femmes sont-elles traitées par la science dans le domaine de la santé au travail?" Et nous avons trouvé que les travailleuses subissent le même sort que nous aux mains des scientifiques: leur présence est ignorée.

Les scientifiques véhiculent l'idéologie dominante, et cela se reflète dans leurs recherches. On considère par exemple que le travail ne constitue pas l'activité principale de la femme. Les femmes sont souvent écartées du groupe étudié, "pour maintenir l'homogénéité de l'échantillon" bien sûr! Il y a d'ailleurs peu d'études entreprises là où la main-d'oeuvre est majoritairement féminine. Est-ce parce que les emplois féminins dans la couture, le textile, l'industrie électronique, les services, les bureaux et l'industrie agro-alimentaire comportent des conditions de travail sécuritaires?

On considère également que le rôle principal de la femme réside dans la reproduction. En effet, les études portant sur la santé des femmes au travail concernent essentiellement la fonction reproductive.

Face à cette situation, nous avons commencé, comme d'autres chercheuses et chercheurs, à réorienter nos recherches sur les effets des conditions de travail sur la santé, non pas en reprenant les méthodes habituelles, mais en essayant de poser de nouveaux préceptes.

Nous avons même tenu, en mai 1983 à Montréal, un colloque international sur les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses. Première différence avec les colloques habituels, celui-là réunissait non seulement des scientifiques ayant fait des études dans ce domaine, mais également des travailleuses.

Au point de vue méthodologique, plusieurs points importants sont ressortis:

1. Dans toutes les présentations faites à ce colloque, le choix du sujet étudié et l'hypothèse de travail étaient déterminés de concert avec les travailleuses. Dans plusieurs cas, les travailleuses étaient impliquées dans le choix de l'outil de mesure et l'analyse des résultats. Ainsi, dans ces études, on faisait appel non seulement aux connaissances des scientifiques, mais aussi à celles des personnes plus familières avec le milieu de travail.
2. Le protocole expérimental proposait des améliorations aux conditions de travail. Il ne s'agissait donc pas d'études abstraites sur des travailleuses "cobayes", mais d'études visant à proposer des solutions concrètes.
3. Dans toutes les études, on faisait appel aux connaissances des travailleuses sur leur milieu de travail et leur état de santé.
4. Les résultats des recherches étaient remis aux travailleuses sous forme de documents faciles à comprendre.

Il est possible de proposer un nouveau modèle de travail scientifique basé sur des rapports non-hiérarchiques où le point de départ et l'hypothèse de travail émanent des besoins du milieu et où la science est démystifiée, rendue accessible. Cette nouvelle science ne perd pas sa rigueur, mais est davantage enrichie par l'apport des autres.

J'aimerais terminer avec un autre commentaire sur ce colloque international. Nous avons noté qu'il régnait un climat de détente, de respect et de tolérance. Il n'y avait pas de ces jeux compétitifs que nous connaissons si bien.

Les femmes ont beaucoup à apporter à la science et je crains, comme Leanna Standish, que "les jeunes rejettent la science comme s'il s'agissait d'un monde étranger et inhospitalier ou d'un danger qui menacerait la survie de la planète". Notre rôle à nous, femmes de science, est de modifier cette science et de la rendre pertinente, accessible et intéressante.

REFERENCES

Standish, Leanna. La science solitaire contre le collectivisme cohérent: les femmes, le travail et l'activité scientifique. Science for the People, sept./oct. 1982, trad. Lucie Pagé.

Hubbard, Ruth, Henifin, Mary Sue, Fried, Barbara. Women looking at Biology Looking at Women, Schenkman Publishing Co., Cambridge, Mass. 1979.

Messing, Karen, La Science et la vaisselle, La vie en Rose, juin, juillet, août 1982, p. 45-47.

CONTRIBUTION SPECIALE

LES VALEURS UNIVERSITAIRES DE DISTANCIATION

par Micheline Bonneau
Université du Québec à Rimouski

Hiver 1982, Micheline Bonneau travaille avec des femmes de la région de Rimouski afin de découvrir à quoi se heurte la création d'une association visant à les regrouper. Refusant de considérer les femmes comme des objets de recherche, elle s'implique d'abord comme féministe, puis, devant la richesse des échanges, comme sociologue.

Printemps 1983. Cette fois, c'est à titre de sociologue que Mme Bonneau participe à un jury FCAC. S'opposant à deux membres du comité à propos de dossiers soumis par des femmes, la sociologue s'allie rapidement à la féministe pour défendre les demandes de ses collègues. A la suite de ces deux expériences, Micheline Bonneau s'interroge sur l'impartialité de la science et le rôle joué par les femmes de science dans cet univers masculin.

Pour produire les seules "vraies" connaissances, dit-elle, le milieu scientifique exige un détachement entre les chercheuses et les femmes, entre le sujet et l'objet, la recherche et l'action, la théorie et la praxis. Rejetant cette distanciation avec les femmes, elle refusait auparavant de produire des études sur les femmes. Aujourd'hui, elle accepte et remet plutôt en cause la "noble institution scientifique". Elle invite d'ailleurs les autres femmes de science à imiter son geste et à opter pour la recherche-action "subversive" qui, plutôt que de récupérer les femmes, leur permet de fonctionner de façon critique et autonome.

Disposant, de par notre formation et notre insertion institutionnelle, de moyens privilégiés nous permettant d'initier et de diffuser réflexions, critiques et recherches, nous pouvons colporter, à notre insu parfois, nombre de théories, de concepts, de méthodologies, de principes et de valeurs qui correspondent à un code fondamentalement masculin, soit une vision masculine de l'ordre social et des valeurs qui s'y rattachent. La science, que l'on dit universelle et objective, est plutôt, à mon avis, unilatérale; elle a été constituée et se perpétue par des hommes. Les règles et les valeurs qui y prévalent, ce sont eux qui les ont énoncées, et ce qui est tenu pour neutre et objectif peut être simplement un effet de leur domination.⁽²⁾ Nous y reviendrons. Ce que je désire d'abord souligner, c'est qu'une certaine institutionnalisation scientifique de pratiques de recherche féministes peut produire des effets pervers sur l'autonomie de nos démarches et sur celle du mouvement des femmes. Si nous concevons aisément les menaces de récupération étatiques et syndicales guettant le mouvement des femmes, il ne faudrait pas oublier celle que constitue la Science.

Aussi, en acceptant cette Science qui exige une distance, un détachement entre la chercheuse et la femme, entre sujet et objet, recherche et action, théorie et praxis, comme condition nécessaire à la production des seules "vraies" connaissances, non seulement consentons-nous à cette schizophrénie inhérente au fondement même des sciences sociales, mais nous nous érigeons de surcroît en analystes expertes à l'intérieur du mouvement des femmes. Pourtant, aucun lien organique avec celles-ci n'est permis, même par le biais de notre propre vécu subjectif et particulier, qu'il s'agit tout simplement d'oublier. Autre mutilation. C'est ainsi que, personnellement, des années durant, j'ai refusé d'entreprendre à l'université toute recherche sur des femmes, refusant par le fait même cette distanciation entre elles et moi. Mais aujourd'hui j'accepte, consentant plutôt à remettre en question la noble institution scientifique et ses mandarins (des deux sexes). Car mon refus comportait également un second volet: l'acceptation du postulat de la nécessité scientifique de la distanciation et de l'impartialité.

Ma confrontation avec les deux hommes qui font aussi partie du jury, relativement à des dossiers déposés par des femmes dont la recherche porte sur des femmes, est digne du plus pur "western" sociologique. Le débat s'engage. Je découvre que, sous le couvert de jugements portant sur la simple méthodologie scientifique, ce sont bel et bien les attitudes fondamentales de certaines chercheuses face à leur objet de recherche qui sont remises en question, notamment leur supposée "intimité" avec cet objet et la qualité de leur "élan" vers ce même objet. Dans cette querelle fort révélatrice, la sociologue en titre doit s'allier à la féministe en moi, et j'arrive tant bien que mal à défendre ces dossiers que je juge par ailleurs excellents.

* * *

A partir de ce vécu - et il est fort important pour moi qu'il s'agisse précisément de vécu - j'aimerais vous faire part de quelques interrogations concernant:

- L'implication des femmes féministes dans les sciences sociales et la nécessaire subversion de l'idéologie scientiste que notre insertion suppose.
- Les "ouvertures" méthodologiques potentielles que nous offre la recherche-action.

La recherche féministe: une menace pour le mouvement des femmes ou pour les sciences sociales?

Le mouvement féministe a proposé aux femmes une réappropriation autonome de la compréhension et de la conscience qu'elles avaient d'elles-mêmes en s'appuyant sur une recherche approfondie de nos vécus réels, quotidiens, privés, fondamentaux, et ce, dans une multitude de groupes, de luttes et d'activités. L'autonomie des femmes dans leurs démarches a été et demeure, à mon avis, une question vitale pour ce mouvement: les femmes doivent être à la source de leur mouvement émancipatoire.

Or, certaines d'entre nous, universitaires ou intellectuelles engagées personnellement dans le mouvement par notre recherche sur les femmes, peuvent contribuer, paradoxalement, à la menace de cette autonomie (fort diversifiée par ailleurs).

La seule arme contre mon statut d'intellectuelle qui menace mon engagement relatif à ma classe de femmes, c'est la conscience d'être moi-aussi une femme, d'être l'une de celles que j'analyse dans ma recherche. La seule base de cette conscience, c'est ma révolte. Et la seule assise de cette révolte, c'est ma colère. (1)

En référence à deux situations vécues prises à titre d'exemple, soit une recherche-action menée l'hiver dernier en collaboration avec des femmes de la région, et plus récemment, ma participation à un jury FCAC pour l'attribution de bourses d'étude, ma communication aborde l'épineuse question des valeurs universitaires de distanciation. On peut l'interpréter comme une contribution à une éventuelle déontologie des chercheuses féministes à élaborer, ou y voir tout simplement une réflexion sur mon cheminement en sociologie en tant que féministe radicale.

Hiver 1982. A la demande d'un groupe de femmes collaborant à l'entreprise familiale de la ferme, je mets sur pied avec elles une série de rencontres-animation regroupant quelques 80 femmes collaboratrices de la région. Nous tentons de découvrir les obstacles auxquels se bute le projet de démarrage d'une association visant à les regrouper. Malgré le fait que j'obtiens une subvention de l'université (services à la collectivité), c'est d'abord à titre de militante féministe et non de sociologue-chercheuse que je m'implique; je refuse de considérer les femmes comme des objets de recherche! Pourtant, je réalise rapidement que nous produisons et mettons en commun nombre de connaissances valables à partir de nos places et rôles respectifs, par le biais de nos complicités et de nos différends. La sociologue "se pointe" donc et s'intéresse de très près à cette "expérimentation", s'associant à la féministe. Cette dernière est toutefois sceptique: serais-je en train de considérer des femmes comme des objets de recherche, m'obligeant à me distancier d'elles du haut de ma perception intellectuelle?

* * *

Il y a quelques semaines, à titre de membre d'un jury FCAC, je dois noter quelque 150 projets de recherche de maîtrise et de doctorat.

D'ailleurs, le "coup" est de plus en plus discuté, radicalisé même.⁽³⁾⁽⁴⁾ Plusieurs universitaires, même engagées depuis des années dans des recherches "intégrées" concernant le vécu des "autres" femmes mises à distance, redécouvrent et interrogent leur propre vécu dans la Science: carrière "sur" les femmes, difficultés théoriques insurmontables, remises en question méthodologiques, non-reconnaissance institutionnelle, isolement et minorisation, critique du mouvement lui-même et, surtout, ce perpétuel oscillement entre nos statuts contradictoires (femmes-féministes et scientifiques). Ce qui transparaît principalement de l'analyse de ce vécu, c'est que le seul dosage, sage et équilibré, de théorie et de technique assaisonnées d'un soupçon de militantisme ou de sympathie active, est illusoire; certaines osent même penser (parfois tout haut...) qu'il est impossible de révéler et de contester le sexisme par le scientisme, autre idéologie patriarcale.

Ces vécus révèlent aussi que nous sommes taxables d'hérésie lorsque nous remettons en question certaines "vérités" scientifiques, surtout lorsque nous adoptons le parti-pris des femmes;⁽⁵⁾ nous contestons alors ce postulat qui interdit au scientifique, peu importe son sexe, et sous peine de mettre en doute son intégrité, d'introduire des connotations sexuées dans sa démarche.⁽⁶⁾

La femme dans la science: au carrefour de deux idéologies?

On peut considérer que les femmes scientifiques constituent aujourd'hui le lieu d'application de deux pièces maîtresses de l'arsenal idéologique.⁽⁷⁾ Si l'idéologie est l'idée qui domine,⁽⁸⁾ l'idéologie scientiste est bien le dernier mot de l'idéologie car il n'y a aucune idée qui puisse vraiment dominer sans avoir recours à une violence extrinsèque: c'est l'idée vraie dont la science revendique le privilège.⁽⁹⁾ Si l'idéologie sexiste ne peut prétendre à des assises fondées dans l'idée vraie, elle n'en a pas eu, pour autant, moins de force opératoire à travers les siècles. La femme, dans la science, paraît située au carrefour de ces deux idéologies: d'une part l'idéologie scientiste à laquelle elle adhère ou non en tant qu'individu, et d'autre part l'idéologie sexiste qui régit notre société patriarcale et à laquelle elle est confrontée en tant que femme. Mais s'agit-il vraiment de deux idéologies distinctes, parallèlement dominante?

La question est fort importante. Si nous avançons qu'il s'agit plutôt de deux formes d'une même idéologie patriarcale légitimant le pouvoir et la domination des hommes dans la société, nombre de questions concernant notre implication dans la science peuvent être soulevées. En voyant dans la science une des voies de dénonciation de l'idéologie sexiste, ne succombe-t-on pas à une illusion, ne tombe-t-on pas dans un piège? Quelle signification faut-il voir à notre "infiltration" dans la science? N'assiste-t-on pas à une tentative de récupération, voire à une volonté d'intégration et, si tel est le cas, pourquoi les femmes croient-elles que leur libération (en tant que classe et en tant qu'individus) peut emprunter cette voie? Une contestation féministe vraiment radicale, qui prétend subvertir l'idéologie sexiste, n'implique-t-elle pas au contraire une subversion de l'idéologie scientiste? En d'autres termes, l'idéologie scientiste ne participe-t-elle pas à la mise en place d'obstacles structurels à une subversion de l'idéologie sexiste? La ruse suprême de la science n'est-elle pas précisément d'appuyer la lutte des femmes en limitant leur interprétation, leurs recherches et leurs actions?

Notre pratique nous révèle d'ailleurs que sexisme et scientisme se confortent constamment l'un l'autre. Par exemple, nous sommes chaque jour en mesure de réaliser que les partis-pris affirmés par les uns et les unes sont évalués autrement en regard de la "scientificité" de leur démarche: là où l'on voit critique et engagement chez certains chercheurs, on verra chez les chercheuses incompetence, immaturité ou ... hystérie.

Que faire alors? Ne pas s'illusionner et demeurer fort vigilantes. Résister à toutes les tentatives de culpabilisation ou de dénigrement. Admettre et démontrer que toutes les pratiques intellectuelles sont enracinées dans une position de classe, dont les nôtres, et qu'aucune analyse n'a de valeur proprement scientifique, particulièrement en sciences sociales et humaines. Admettre et démontrer que les concepts, les théories n'y sont que la face mentale des rapports concrets⁽¹⁰⁾ que nous nous permettons de saisir, et de leur interprétation. Nous remémorer constamment les rapports concrets qui conditionnent nos refus et notre révolte, nos engagements et nos préoccupations.

Réaliser surtout que le sens profond de notre pratique universitaire féministe n'est pas à trouver dans l'institution de la discipline où nous sommes insérées, mais bien plutôt dans le mouvement collectif des femmes qui l'oriente. Et c'est sous cet angle que je voudrais aborder la question de la recherche-action.

Recherche et action: un tandem émancipatoire?

Associer recherche et action est une démarche tabou dans les sciences. L'application est marginalement tolérée, et si on concède que la praxis (émancipatoire) peut être un résultat de la démarche scientifique, elle doit toutefois être exclue du processus de recherche. La justification de l'activité scientifique pour la recherche de type empirique analytique est ainsi de l'ordre de la légitimité interne: les données, les faits observés doivent confirmer les hypothèses et la théorie.⁽¹¹⁾ Au niveau "public", la généralisation possible des énoncés, la cohérence appréhendée du social et sa transmission en salle de cours, en séminaire, constituent la finalité interne des sciences sociales. Point à la ligne. Tout le reste est réputé "externe" à la science, c'est-à-dire idéologique ou politique. Or, l'histoire des sciences révèle qu'en fait, "parler du politique comme moteur de la théorie est une tautologie"⁽¹²⁾; toute production théorique s'insère au contraire dans une transformation politique et se découvre orientée dans une perspective politique pratique; tout chercheur, toute chercheuse rend compte de lui-même, d'elle-même, de son insertion sociale dans la formulation des concepts et théories. Si cet ancrage social de la production scientifique est occulté, c'est qu'on veut faire croire à une "spontanéité" dans la traduction des faits en concepts. Pourtant, "le réel n'a jamais d'initiative, puisqu'il ne peut répondre que si on l'interroge".⁽¹³⁾ En répugnant à intégrer une analyse de la production et de l'utilisation sociale du savoir, la science cautionne le statu quo qui se caractérise de plus en plus de nos jours par une association étroite entre la recherche universitaire et l'Etat, maître d'oeuvre légitime de l'Action. Vouloir nous-mêmes, à titre de chercheuses ou de chercheurs, allier recherche et action, constitue donc, dans ce contexte, une réelle imposture, la mise à disposition des savoirs devant être soumise au contrôle des pouvoirs.⁽¹⁴⁾

Mais plus encore, lorsque les universitaires féministes dont concernées, non seulement proposent-elles cette usurpation comme appartenant à une classe sociale dominée, comme d'autres groupes minoritaires ont déjà été et sont encore "soutenus" de l'intérieur de l'enceinte universitaire, mais elles le font pour elles-mêmes, en s'appuyant de surcroît sur leur mouvement, soit sur un vaste mouvement social diversifié et multifor e qui tend d'ailleurs vers une certaine autonomie, même dans la mise à disposition des savoirs initiée par ses intellectuelles. Il ne s'agit plus ici d'individus s'associant ou se ralliant à une cause, à une demande extérieure à eux-mêmes ou à elles-mêmes; en tant que femmes, nous échappons à cette contradiction et nous sommes à la fois sujets et objets de notre recherche et de notre action.

Subjectivement toutefois, devant ces conditions objectives caractérisant notre pratique, nous avons à choisir entre l'intégration et la subversion. Les voies de l'intégration, c'est-à-dire de la soumission à l'idéologie scientiste, sont nombreuses. De façon générale, la chercheuse tentera d'augmenter la distance requise par la Science entre elle et les femmes. Distance politique d'abord: elle se coupera de toute attache officielle avec le mouvement ou s'y dira sympathique, sans plus; elle s'érigera en experte en analyse des "autres" oubliant qu'elle est elle-même femme; ou encore, comme je l'ai moi-même fait, elle refusera de faire de la recherche concernant les femmes. Simultanément, la chercheuse peut se laisser convaincre par la voie méthodologique de la distanciation, se prévalant à outrance des outils quantitatifs froids disponibles dans sa discipline, et ce, au nom de la rigueur.

L'option subversion, au contraire, s'élabore en se fondant sur la reconnaissance de notre place particulière dans la science, compte tenu de notre appartenance à notre classe de femmes; elle critique, dénonce et entretient notre colère et notre révolte. S'autorisant l'autonomie, elle valorise les liens organiques avec le mouvement des femmes comme partie intégrante de sa propre démarche théorique et méthodologique. La recherche est considérée immédiatement comme action.

NOTES

- (1) Delphy, Christine: "Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles", Nouvelles Questions féministes, #2, octobre 1981.
- (2) Guillaumin, Colette: "Femmes et théories de la société", Sociologie et Société, vol. XIII, #2, 1981.
- (3) Voir l'ensemble du numéro de Sociologie et Société ci-haut mentionné, de même que l'introduction "Les femmes dans la sociologie", de Nicole Laurin-Frenette.
- (4) Lafontaine, Danielle: "La recherche scientifique et la cause des femmes", Femmes et Politique, sous la direction de Yolande Cohen, Le jour, collection idéelles, 1981.
- (5) Smith, Dorothy E.: "Le parti-pris des femmes", Femmes et politique, op. cit.
- (6) Steinman, Anne: "Sciences, femmes, idéologies", Groupe d'étude sur la recherche scientifique, Université Louis Pasteur, août 1974.
- (7) Idem
- (8) Barthes, Roland: Le plaisir du texte, Paris, Seuil, 1973.
- (9) Jurdant, B.: Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique, Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1973.
- (10) Guillaumin, Collette, op. cit.
- (11) Ledoux, Y.: "Théorie critique et recherche-action: l'héritage babermassien", Revue de l'Institut de sociologie, #3, 1981.

Dans l'ordre habituel: Claire V. de la Durantaye, Isabelle Lasvergnas-Grémy, Michèle Côté, Ann Robinson, Donna Mergler.



DISCUSSION

Etre super-femme: une nécessité?

Les femmes de science n'ont pas le droit d'être médiocres. Plusieurs intervenantes l'ont souligné. Faut-il pour autant qu'elles adoptent un rôle de super-femme tout au long de leur carrière? Selon Donna Mergler, d'autres options s'offrent aux femmes pour percer dans le milieu scientifique. L'une d'entre elles consiste à modifier le "moule" scientifique en changeant à la fois l'approche et les habitudes des universitaires.

Même si cette solution permet aux femmes de se réaliser pleinement, l'idée de créer des collectifs de travail est loin d'être très répandue, comme le faisait remarquer une participante: "Je travaille dans un département où il y a maintenant quelques professeures. Ces femmes font tout pour être plus productives, plus efficaces, plus compétentes et rigoureuses que les hommes. Elles changeraient peut-être d'attitude si nous étions plus nombreuses à oeuvrer dans le domaine des sciences. Toutefois, pour l'instant, elles s'obligent à ce rythme et se proposent comme super-femmes".

"Lors de mes six premières années au département de sciences biologiques, d'ajouter Donna Mergler, j'étais la seule femme. Pour réussir et pour être acceptée par les hommes, il fallait que je sois meilleure qu'eux. Aujourd'hui, même si nous sommes plus nombreuses, la situation n'a guère changé. Au comité de promotion, par exemple, il faut qu'une femme ait un dossier grandement supérieur à celui d'un candidat masculin pour qu'une majorité d'hommes vote en sa faveur".

"Il n'est donc pas étonnant que les femmes tentent de se surpasser. Depuis le début de leurs études jusqu'à leur ascension dans la hiérarchie universitaire, elles subissent une formation - ou déformation - qui leur impose ce rythme, cette façon d'agir. Ce modèle pose toutefois un problème: malgré nous, être super-femme demeure une exigence tout au long de notre carrière.

"C'est pour éviter ce piège que nous avons organisé le colloque international.* Partout, à travers le monde, des hommes et des femmes tentent de contourner ce "moule" scientifique. Ils sont isolés. Notre but était de les regrouper pour créer un groupe de soutien international".

Micheline Bonneau partage le même avis: "Il faut être sage, très sage ... jusqu'à la permanence! Ce n'est cependant pas sans danger, car on ne peut passer plusieurs années de sa vie à se modeler à une réalité tout en combattant et en critiquant le "moule". Le collectif de travail devient alors un élément essentiel pour nous guider et nous soutenir".

"La nécessité d'être super-femme, c'est un mythe propagé par les hommes pour faire peur aux femmes, a soutenu une participante. Cette version ne peut être diffusée par nous, les femmes, car nous sommes des personnes normales qui avons nos besoins, nos désirs et notre volonté de réussir dans la carrière professionnelle que nous avons choisie. Il est donc urgent de se parler et de se regrouper pour modifier l'image traditionnelle des femmes de science. A cet effet, l'Association des femmes en sciences et en génie** pourrait servir de catalyseur".

Le travail qualitatif: la responsabilité des femmes?

"Se regrouper, certes, a acquiescé la première intervenante, mais aussi - et surtout - être plus nombreuses pour ranimer l'espoir qu'a suscité la présence des femmes sur le marché du travail, soit l'avènement d'un changement qualitatif du milieu de travail et de la façon de travailler".

* "Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses", colloque organisé par le comité de la condition féminine de la CSN et parrainé par le Bureau international du travail (BIT). UQAM, 15 au 21 mai 1983.

** Première conférence WISE/FSG (Vancouver, mai 1983) organisée par la société "Canadian Women in Science and Technology".

"Dire que les femmes ont la responsabilité du changement qualitatif à l'université et dans la société en général, ça me choque, de dire Claire V. de la Durantaye. Depuis plus de dix ans, les femmes ont pris conscience qu'elles ne pouvaient assumer seules le risque de ce changement. Elle n'ont pas droit à la médiocrité, c'est vrai. Il y a des pressions qui s'exercent, et parce que nous sommes des femmes de science, elles sont un peu douloureuses; c'est aussi un autre constat que nous pouvons faire. Pour faire échec à ces pressions, il faut développer, en tant que femmes de science, des positions collectives. Je refuse d'assumer seule le changement qualitatif".

Histoire d'une recherche

Développer des positions collectives, travailler en équipe, mais aussi, selon Donna Mergler, travailler étroitement avec les principaux concernés: les groupes de personnes étudiés. "En écoutant Isabelle Grémy présenter les résultats de son étude, je me suis sentie comme les travailleurs et les travailleuses avec lesquels je collabore régulièrement. Tout ce que je ressens et tente vainement d'expliquer à mes collègues masculins ou, pour reprendre la comparaison, ce que les travailleurs et travailleuses essayent de faire comprendre à leur employeur, est enfin démontré scientifiquement".

L'étude d'Isabelle Grémy s'est d'ailleurs élaborée à la demande des femmes de science et avec elles. "En 1975, année internationale de la femme, une dizaine de femmes travaillant dans le domaine des sciences pures se sont rencontrées. Elles se sont rendues compte, de façon extrêmement confuse, qu'il leur était arrivé quelque chose en tant que femmes et parce qu'elles étaient des femmes. De là origine la recherche.

"Au départ, le comité de direction de la recherche a pris une position qui m'a rendue triste: l'étude ne concernait que les femmes oeuvrant en sciences exactes. Je n'étais pas d'accord, car c'était contribuer à perpétuer une coupure, très largement artificielle, entre le fonctionnement des sciences exactes et celui des autres disciplines scientifiques, comme s'il y avait un statut supérieur octroyé à une science par rapport aux autres.

Cette exigence du comité m'a quand même servie. Venant du département de sociologie, je devais en effet faire attention aux règles spécifiques de fonctionnement des sciences pures par rapport à celles que je connaissais.

"A la remise du rapport de recherche, plusieurs membres du comité se sont senties heurtées. Les conclusions de l'étude étaient dures, critiques et dénonciatrices. Elles mettaient l'accent sur les voies de détournement qu'empruntent les femmes oeuvrant dans l'enseignement. Cette lecture les obligeait à prendre conscience du fait que leur vie, en tant que scientifiques, n'avait pas été facile et qu'elles avaient eu à subir des échecs. Et toutes n'étaient pas prêtes à le reconnaître.

Complément d'information

"Toutes n'avaient pas à le faire. Il ne faut pas généraliser les résultats de l'enquête. Lors des entrevues, j'ai pu observer des écarts appréciables entre les femmes de différents groupes d'âge.

"Sans trop généraliser les résultats de l'enquête, la première génération de femmes scientifiques est celle qui adhère le plus à une idéologie scientiste. Durant les rencontres, elles cherchaient à dissimuler ce qui avait pu constituer des périodes non-productives de leur vie professionnelle: naissance d'un enfant, isolement à l'intérieur d'une équipe de recherche, choix d'un thème d'étude, etc. Elles évitaient de mentionner ces périodes pour ne laisser paraître que leur réussite et leurs efforts pour transgresser les normes traditionnelles de la société.

"J'ai aussi pu noter que dans l'ensemble, les scientifiques n'ont pas une forte conscience féministe. Généralement, elles n'étaient pas très sensibles aux analyses critiques qui ont été véhiculées par différents courants de pensée féministes. Aussi, lorsqu'elles avaient un sentiment d'échec - et plusieurs en avaient, surtout chez les 30-35 ans, - elles portaient cet échec individuellement: leur non-promotion était due à leur incapacité et non pas à la conjoncture sociale et idéologique".

D'après les données recueillies par Isabelle Grémy, les femmes de science ont des enfants vers la trentaine, soit plus tard que la moyenne nationale des femmes. Près de 70% sont sans enfant et 65% ont un statut de célibataire. "Qu'il s'agisse de maternité ou de mariage, c'est le prix que doivent payer les femmes pour faire carrière en science".

L'étude révèle de plus un lien étroit entre le niveau de scolarisation de la mère et les chances d'une fille de faire des études en sciences. "En sociologie, il existe plusieurs théories qui tentent d'évaluer les chances qu'a un individu de parvenir à un rang social donné. Pour les femmes de science, on doit tenir compte du niveau de scolarisation de la mère. En effet, le coefficient de corrélation mère-fille est très fort ... plus fort que le lien père-fils".

La carrière scientifique est habituellement une vocation précoce chez les femmes. Tel n'est pas le cas pour les hommes. "Les hommes abordent une discipline scientifique comme une carrière qui comporte des règles, qu'ils apprendront rapidement à maîtriser. A l'inverse, les femmes investissent dans une discipline scientifique en quête de savoir. Elles réalisent tardivement qu'il y a des règles sévères à respecter, qu'elles ne les connaissent pas et qu'elles en ont été écartées".

Autre distinction: les femmes de science sont, ou bien les aînées de la famille, ou alors elles proviennent d'un foyer où il n'y a que des filles. "C'est flagrant pour la première génération et continue d'être significatif pour les générations subséquentes", de conclure Isabelle Grémy.

Témoignage d'une participante

"Mon père aurait voulu avoir deux garçons, mais il a eu deux filles. C'est peut-être pour cela que j'ai entrepris une carrière scientifique. J'ai finalement abandonné cette voie car j'estime qu'une femme n'est pas obligée de se plier aux règles du monde scientifique. Ces règles ont été faites pour et par des hommes. La seule façon de ne pas se plier aux règles du jeu, c'est d'en sortir en choisissant une autre carrière ou une branche connexe aux disciplines scientifiques (la communication scientifique, par exemple).

"Je me suis rendue compte du sexisme scientifique à mon arrivée au Canada. D'origine européenne, travaillant dans une discipline où il y avait des femmes (la géologie), je me suis retrouvée au Canada dans un domaine exclusivement masculin. Etre professeure dans ce milieu n'était guère satisfaisant pour moi. J'ai lâché. Je ne sais pas si j'ai posé ce geste parce que je suis une femme, mais j'estime que le rôle du professeur est absurde et la récompense qu'on reçoit très faible".

Un rôle absurde?

"C'est vrai que le rôle du professeur d'université est absurde, d'ajouter Donna Mergler. Faire des recherches qui ne concernent que dix personnes dans le monde, se rencontrer une fois par année pour discuter de nos résultats, c'est tout à fait absurde! C'est pour cela que j'essaie de changer ce rôle, entre autres, en rendant accessibles les connaissances que j'ai. Ce n'est pas uniquement la responsabilité des femmes, mais puisqu'elles se sentent mal à l'aise dans la structure universitaire, il est normal qu'elles proposent des changements".

"Penser que la carrière scientifique ne convient pas aux femmes ou vouloir modifier le rôle assumé par les professeurs me semble une erreur, de dire une participante. La carrière de professeur est une option intéressante et enrichissante. La communication de nos résultats, la recherche, etc., font partie des plus grandes choses au monde. Les femmes jouent là un rôle qu'il ne faut pas nier".

"Bien sûr c'est excitant d'être professeur, à condition toutefois de changer les règles du jeu, de répliquer Donna Mergler. La solution n'est pas de quitter son emploi. C'est plutôt de participer, en plus grand nombre, aux différentes activités de l'université. Pour cela, il faut se battre, il faut développer des liens solides, non seulement avec les femmes de science, mais avec toutes les femmes qui travaillent dans le domaine des sciences".

Des solutions

Les échanges en plénière ont aussi abordé la question du système scolaire. Aux dires d'une participante, il faut que les femmes de science interviennent dans le processus scolaire pour inciter les filles à choisir une carrière scientifique. "Encore aujourd'hui, en 1983, les filles n'ont pas accès aux cours de science, même comme cours optionnels! Elles doivent choisir entre les cours d'art ménager et d'art culinaire..."

Les quelques hommes qui étaient aux discussions ont eux aussi suggéré aux femmes des secteurs prioritaires d'intervention. "Ne vous laissez pas avoir même si tout va bien," a déclaré l'un d'eux. Pour d'autres, le problème des femmes de science doit être envisagé dans le contexte plus global de la société. "Si un homme décide de rester à la maison, de multiples pressions lui font sentir qu'il a fait un mauvais choix. Il faut donc prêcher par l'exemple et intervenir dans les valeurs véhiculées par la société dans son ensemble".

CONCLUSION

par Claire V. de la Durantaye

Lors de son allocution de clôture du colloque "Etre femme de science", Claire V. de la Durantaye a fait ressortir deux difficultés que connaissent les femmes oeuvrant dans le domaine scientifique. D'une part, les femmes de science sont étouffées par la culture et les comportements sociaux dominants qui nient leur spécificité. Pour Claire V. de la Durantaye, les femmes n'ont d'autre choix, pour contrer cette situation, que de réinventer leurs règles personnelles et collectives de fonctionnement, en mettant l'accent sur leur autonomie.

Comment? Chaque femme doit assumer le pouvoir qui lui revient en marquant sa différence dans toutes les activités auxquelles elle participe, estime Mme de la Durantaye. Elle ajoute que, collectivement, les femmes de science doivent assumer leur responsabilité, non seulement dans la transmission du savoir, mais aussi dans la transmission de modèles de comportements sociaux.

L'autre difficulté concerne le "savoir". La plupart des femmes, dit-elle, véhiculent des connaissances et des schèmes de pensée masculins. Pour modifier cet état de fait, elle croit que l'une des tâches des femmes de science est d'élaborer une "épistémologie féministe" qui permettrait d'intégrer au "savoir" les connaissances et la marginalité des femmes. En somme, de rendre le savoir masculin et féminin.

Il y a deux problèmes fondamentaux dans notre condition de femmes de science, deux problèmes fort distincts, mais combien liés dans notre praxis de femmes de science!

Un premier, celui d'une sociologie tronquée de la femme, celui du "self-connectées - connectantes" de Winnicott, Fairbain et autres...

Celui d'une société de femmes, corps sociologique "parallèle", ignorée dans sa spécificité, ignorée dans ses conditions de développement et d'épanouissement, qui a eu et qui a encore à soutenir le modèle sociologique (anthropologiquement partout) dominant, à savoir: celui d'une société de pouvoir, d'une société hiérarchique, bref d'une société patriarcale où les règles sociologiques, économiques, politiques et INTELLECTUELLES convergent toutes vers le déclassement des femmes, leur "norm-alisation", leur "model-isation"; bref leur marginalisation hors des pouvoirs, hors des hommes.

L'objectif est clair. Les premiers savoirs (comme les seconds d'ailleurs): sociologie, économique, psychologie, politique, les sciences humides et sèches (n'a-t-on pas brûlé nos sorcières?), comme les premiers et les seconds pouvoirs (politique, économique, scientifique, etc.) ont servi à aborder les possibilités de cette prise d'autonomie des femmes, à empêcher toute prise de contrôle social par les femmes en transformant, croyons-nous, trop rapidement en modèles scientifiques des comportements ad hoc ou, à tout le moins, anthropologiquement conflictuels. Rien n'était dit de cet échange inégal que comportait le consensus social du modèle occidental de société. Pour les femmes, on a inventé le quotidien.

Face à ce premier problème, face à cette "détermination sociologique" dont nous souffrons toutes et qui nous marque d'une manière si tragique, notre stratégie doit être claire. Puisqu'il faut réinventer nos règles personnelles et collectives de fonctionnement, il n'y a pas à hésiter un seul instant. Depuis les premières manifestations de femmes dans les rues, depuis l'invention du terme "féminisme", nous savons que nous avons raison et qu'il n'y a pas d'autres moyens. Il nous faut, en tant que femmes, mères, amantes, femmes de science, etc., continuer encore plus intensément notre affirmation, notre recherche d'autonomie, notre réalisation de soi. Les premières féministes avaient raison lorsqu'elles faisaient de l'autonomie la condition première de toutes les luttes.

"La femme n'est définie ni par ses hormones ni par de mystérieux instincts mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde;"(1)

Cependant, se prendre en main lorsque nous disons "femmes de science", femmes de pouvoir par conséquent, comporte, nous semble-t-il, au moins deux éléments originaux importants que nous voudrions souligner brièvement ici.

Tout d'abord, l'exigence pour nous toutes d'assumer ce pouvoir auquel nous participons. Entendons-nous bien sur les termes! Occuper le pouvoir qui nous revient en tant que femmes de science et que nous confère "automatiquement" notre statut de femme de science. Voilà ce dont il s'agit. Dans nos enseignements, nos recherches, nos témoignages, nos tâches administratives, il faut saisir précieusement et courageusement chacune des occasions de notre réalisation effective, de notre différence. Que chacun des obstacles soit dûment identifié, dénoncé et étudié, par l'entre prise de colloques comme celui-ci, par exemple, jusqu'à ce que nous puissions imposer ou obtenir un changement institutionnel, scientifique ou pédagogique.

De plus, nous sommes certainement au Québec parmi les premières générations de femmes de science, de femmes participant directement au pouvoir du savoir. Il y a ici une stratégie d'action collective à entreprendre. Notre responsabilité dans la transmission du savoir, dans la transmission de modèles de comportements sociaux auprès des autres femmes, des étudiantes, est grande. Beaucoup de femmes s'inscrivent à nos universités (51% des clientèles en 1983), mais peu d'entre elles terminent leurs études faute d'intérêts réels, de sentiment de reconnaissance à l'institution, aux savoirs eux-mêmes. Il nous faut comprendre le cercle vicieux actuel de la formation universitaire et des femmes dans nos universités. Peu de programmes ou de cours traitent d'un savoir féministe, peu d'étudiantes complètent des études universitaires, surtout aux 2e et 3e cycles.

(1) Simone de Beauvoir, "Le deuxième sexe", coll. Idées, Gallimard, Paris 1949, p. 495.

Peu de programmes, peu d'étudiantes, peu de recherches! Peu de recherches, peu d'étudiantes et peu de cours. Le développement d'un sous-développement! Nous croyons que nous avons, en tant que collectivité féminine, un rôle stratégique à jouer ici.

Voilà en quoi consistait notre premier problème comme femmes de science; celui d'être d'abord des femmes, c'est-à-dire conditionnées par toute une culture et des comportements sociologiques atrophiants. Nous avons proposé les stratégies correspondantes.

Le deuxième point, tout aussi fondamental et exigeant en termes d'imagination que le premier, concerne nos apports intellectifs, chacune dans son champ de connaissance, de re-connaissance. Nous pensons qu'être des femmes de science, c'est être des femmes de pouvoir; nous croyons que ce pouvoir, c'est la CONNAISSANCE, le savoir. En tant que femmes de science, nous possédons un certain contrôle, une certaine prérogative sur des champs d'un ensemble appelé "Science". Or, selon nous, ce savoir est tout aussi "masculin", "stérilisé" du champ féminin que tout autre secteur de notre société.

De plus, nous, femmes de sciences, dans la mesure de nos contributions scientifiques en recherche ou en enseignement, véhiculons généralement un savoir et des modes de pensée masculins. Notre formation, notre développement scientifique procèdent d'un champ théorique, d'un champ épistémologique devrions-nous dire, à un seul hémisphère: celui de la masculinité. En ce sens, notre propre action scientifique est en soi négatrice de notre essence; négatrice parce qu'intégratrice de nos démarches, des démarches scientifiques de nos collègues et de nos étudiantes aux modèles dominants du savoir.

Face à ce processus contradictoire de notre activité scientifique, notre tâche est donc de constituer une "Epistémologie féministe", corpus et paradigmes, indispensable, selon nous, à notre épanouissement scientifique.

Permettons-nous ici quelques exemples tirés de l'histoire de nos diverses sciences: la théorie de la relativité bouleversant les sciences physiques, puis biologiques; les lois de l'entropie, les découvertes de la bio-sociologie, les courants institutionnels et anthropologiques en économie, et j'en oublie très certainement des plus intéressants, des plus percutants. Enfin tout cela pour montrer, s'il en était besoin, que ce que nous appelons si sagement le "savoir" ou la "science" n'est pas quelque chose d'uniforme, de définitif, sans aucune faille ou faiblesse. La science, c'est cet ensemble de savoirs "mouvants" dont l'évolution à travers les siècles a été certaine, mais dont la "finalité" échappe encore à tous les scientifiques eux-mêmes.

En fait, la science est constituée d'un ensemble de noyaux "durs" du savoir conditionnés par les valeurs, les cultures, les jeux de pouvoirs, noyaux autour desquels gravitent et dont dépendent tout un ensemble de savoirs marginaux (dont le féminisme) qui, en contrepartie, nourrissent le noyau ou la théorie dominante.

Ainsi, pour nous, construire une épistémologie féministe de la science reviendrait à établir, à partir des valeurs que nous véhiculons, que véhiculent les femmes dans la réalisation de leur épanouissement, les conditions théoriques permettant à notre réalité sociologique et scientifique "marginale" d'accéder, en le transformant surtout, au statut théorique dominant.

Il y a, à notre avis, nécessité d'une épistémologie féministe, car il y a nécessité d'un corpus théorique féministe et nécessité d'une méthodologie féministe scientifique. Cette épistémologie féministe ne serait pas absolue puisqu'elle aurait comme objectif de faire le pont ou de voir à l'intégration de la marginalité des femmes, de leur savoir aux différents corpus scientifiques, afin de rendre les savoirs "masculins-féminins". C'est le principe de la dialectique, c'est le principe de l'Universel.

Notre stratégie, en tant que femmes de science, devant ce deuxième problème, apparaît donc encore relativement identifiable. Notre différence, après avoir servi à dynamiser les institutions, doit maintenant servir à dynamiser les savoirs.

Ne pas craindre de pousser très loin nos originalités, nos différences, nos marginalités, bref notre savoir authentique, afin de faire éclater les corpus traditionnels, dominants et sclérosés. Régénérer les savoirs universitaires par notre différence! Telle est, à notre avis, la stratégie à adopter.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES SUR LE COLLOQUE

Le colloque a-t-il répondu aux attentes des participantes? C'est la question que se pose tout comité organisateur à la suite d'une manifestation. Pour dissiper notre inquiétude, nous avons recueilli par écrit les commentaires de celles et ceux qui ont bien voulu remplir le questionnaire mis à leur disposition.

Que faut-il en conclure? Que dans l'ensemble, les participantes ont jugé le colloque intéressant et stimulant. Toutefois, les avis sont partagés sur quelques points. Certaines ont apprécié le caractère pondéré des interventions, alors que d'autres auraient souhaité plus d'agressivité et de radicalisme. D'autres encore auraient voulu discuter en petits groupes afin d'identifier les moyens à prendre pour améliorer la situation des femmes de science. Enfin, plusieurs personnes ont souligné que le colloque n'a été que le début d'une longue réflexion que doivent faire les femmes de science.

Pour illustrer les commentaires et suggestions qui nous ont été faits, nous en reproduisons quelques-uns:

"Je me sens moins seule. C'est bon une bouffée de solidarité".

D. Carle, Trois-Rivières

"Ce n'est pas en "pleurant" sur notre sort que nous changerons la situation. Il faut ouvrir la voie aux jeunes filles en les aidant financièrement et psychologiquement".

R. Bégin, Trois-Rivières

"(...) Il aurait été intéressant de partager nos impressions sur le film "Nous sommes des ingénieures". L'ONF, dans ce court métrage, fait de la propagande. Mes problèmes d'ingénieure ont été escamotés. Je suis peut-être folle d'en avoir, c'est tellement merveilleux d'être ingénieure!"

G. Duras, Montréal

"Le colloque nous a fait réfléchir, une fois de plus, sur des situations que nous connaissons toutes. De rappels en rappels, nous allons peut-être devenir plus militantes".

N. Robichaud, Ste-Hyacinthe

"(...) J'aurais souhaité qu'il y ait plus d'interventions portant sur des actions concrètes à entreprendre. De plus, il aurait été intéressant que les exposés portent sur des concepts nouveaux pouvant être discutés dans nos milieux respectifs".

D. Raymond, Sherbrooke

REFERENCES

- GOUDREAULT, Céline "Les femmes en recherche. Trois obstacles à leur implication", Actualité médicale, vol. 4, no. 10.
- LAVALLEE, KELLY, TOURIGNY Le prestige des disciplines au niveau secondaire d'après les professeurs et les étudiants.
Etude comparative 1973-1981. Groupe de recherche en évaluation des curriculum (GREC), oct. 1981.
- LASVERGNAS-GREMY, Isabelle "Pratiques réticulaires et inscription de la différence dans l'institution scientifique", SOCIOLOGIE ET SOCIETES, vol. XIII, #2.
- STANDISH, Leanna "Solitary science vs connected collectivism. Women, work, & the scientific entreprise", SCIENCE FOR PEOPLE, septembre/octobre 1982. (Traduction: Lucie Pagé, 1983; texte disponible à l'ACFAS).
- La recherche sur les femmes au Québec Compte rendu d'un colloque inter-disciplinaire tenu à Montréal les 12 et 13 mai 1979, publié par le Groupe Interdisciplinaire sur la condition des femmes, UQAM en collaboration avec le Conseil du Statut de la Femme, mars 1980.
- LES INGENIEURES: CARRIERE ET MILIEU DE TRAVAIL Avril 1983. (Synthèse d'une étude réalisée par SECOR INC. pour le 2e congrès des femmes ingénieures du Canada).

CES FEMMES SONT DES
INGENIEURES

Avril 1983. (Synthèse d'une étude réalisée par Doreen Ellis, Ph. O. Ing. pour le 2e congrès des femmes ingénieures du Canada).

L'ORIENTATION DES FILLES EN
MILIEU SCOLAIRE

Novembre 1977, Conseil du Statut de la femme.

"L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec"

Décembre 1976. Mémoire du Conseil du Statut de la femme.

"Qui fait tourner la roue?"

Conseil des sciences du Canada, janvier 1982. (Compte rendu d'un atelier sur les femmes et l'enseignement des sciences au Canada).

"La place de la femme dans les corporations professionnelles"

Mai 1981, Montréal, Association des jeunes diplômées des universités (Montréal).

ADRESSES UTILES

Comité de la condition des professeures à l'université

a/s Nicole Domingue

FAPUQ (Fédération des Associations des Professeurs des Universités du Québec)

2715, chemin de la Côte Ste-Catherine

Montréal, Québec

H3T 1B6

Conseil consultatif de la situation de la femme

666, rue Sherbrooke ouest

Montréal, Québec

Conseil du Statut de la Femme

8, rue Cook, 3e étage,

Bureau 300

Québec, Québec

ICRAF (Institut Canadien de Recherches pour l'Avancement de la Femme)

151, rue Slater

Bureau 415

Ottawa, Ontario

K1P 5H3

Programme de promotion de la femme

Secrétariat d'Etat

1080, Côte du Beaver Hall

Bureau 2101

Montréal, Québec

H2Z 1S8

Relais-Femmes

1255, Carré Philippe

Bureau 701

Montréal, Québec

H3B 3G1

WISE/FSG

Women in Science and Engineering

C.P. 6067, Succursale "A"

Toronto, Ontario

M5W 1P5

RECEIVED
JAN 10 1984
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO
130 St. George Street
Toronto, Ontario
M5S 1A5



COORDINATION
BERTRAND & ASSOCIES
Conseils en édition
MONTREAL

Achevé d'imprimer
en avril 1984 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace, Qué.





Les Publications de l'ACFAS

Les Annales de l'ACFAS

(Comptes rendus des communications présentées aux congrès de l'ACFAS) de 1935 à 1983 (vol. 1 à 50).

Interface: la revue de l'ACFAS (trimestriel)

Les Cahiers de l'ACFAS

1. Les contraintes au développement du Moyen-Nord (1979)
2. La thérapeutique de l'obèse adulte (1979)
3. Le comportement moteur du déficient mental (1979)
4. Dix ans de recherche québécoise sur la littérature française (1980)
5. La recherche gérontologique au Québec (1980) (épuisé)
6. L'entrepreneuriat et la P.M.E. au Québec (1980) (épuisé)
7. Biologie du vieillissement : approches cellulaires et moléculaires (1981)
8. Stratégies de conservation de l'eau en Sagamie (1981)
9. Étude et répression des mauvaises herbes (1981) (épuisé)
10. L'ACFAS à travers 50 congrès (1982)
11. Recherches sur le troisième âge (1982)
12. Études supérieures et recherches en ingénierie : Concertation et coordination (1982)
13. La recherche gérontologique au Québec (1982)
14. De la science au musée (1983)
15. Professionnalité et pluralisme dans les écoles du Québec : Les principaux enjeux du débat (1983)
16. Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques (1983)
17. L'aménagement au Québec : Inventaire et affectation des ressources (1983)
18. La charte canadienne des droits et libertés. (1983)
19. Philosophie et éducation. (1984)
20. L'étudiant(e) universitaire à l'heure de l'informatique (1984)
21. La sidérurgie dans l'optique du Québec (1984)